



Bonjour à tous et toutes,

En cette période de confinement, nombreuses sont les activités des médiateurs réservées à la lecture, l'écriture.... Certaines formations, conférences sont annulées voire reportées... Contactez l'organisateur afin de vérifier si la formation est organisée aux dates prévues. La présente newsletter permettra d'enrichir vos moments de réflexion. Nous avons souhaité y insérer des articles, résumer de séminaires, conférences ou ateliers et permettre l'échange entre nous. N'hésitez pas à nous transmettre vos réflexions, textes, articles... Un moment de blues, n'hésitez pas à nous contacter par tel ou via email. Les jours meilleurs arrivent. Nous espérons que ceux-ci ne laisseront pas un vide irréparable dans votre entourage. Soyons optimistes, renforçons notre immunité, nos compétences... Prenons soin de nous et de nos proches. A très bientôt,

Hallo iedereen,

In deze periode van lockdown zijn de activiteiten van bemiddelaars veelal beperkt tot lezen, schrijven.... Sommige vormingen, conferenties worden geannuleerd of uitgesteld De aangegeven data in deze Nieuwsbrief zijn dan ook voorwaardelijk. We houden ons aan de opgelegde regelgeving van de overheid maar willen u reeds lang geplande activiteiten niet onthouden. We hopen dat we met deze nieuwsbrief uw denken kunnen verrijken en/of een glimlach op jullie gezicht kunnen toveren. We wilden artikelen, seminaries, conferenties of workshops samenvatten om de uitwisseling tussen ons mogelijk te maken. Aarzel niet om ons teksten, artikelen te sturen ... Neem voor een bluesmoment gerust contact met ons op via telefoon of e-mail. Betere dagen komen eraan. We hopen dat deze onwerkelijke periode geen onherstelbare leegte in uw omgeving achterlaat. Laten we optimistisch zijn, onze immunitéit versterken, onze vaardigheden ... Laten we voor onszelf en onze dierbaren zorgen. Tot binnenkort,

Hélène van den Steen

CONSEIL DE DIRECTION – DIRECTIERAAD - 2020

Hélène van den Steen, présidente
Grégory SIMON, vice-président
Renée HUYBRECHTS, directrice, responsable membres
Monique DE PAUW, Directrice, Prévention, sécurité...
Séhriban SARITAS, Directrice, responsable interventions
Maria RUISI – Brunhilde CALEWAERT – Isabelle BROUILLARD,
Directrices, Jan VAN HOECK, directeur
Paul BOURGEOIS, membre fondateur & d'honneur

NEWSLETTER/NIEUWSBRIEF n° 2/2020

SOMMAIRE – OVERZICHT

Editorial – Voorwoord	- p01
Conseils de Direction – Directieraad	- p01
Axes principaux d'actions – Actieplan	- p02
Infos – Info	- p03
Rencontre régionale -Liège-Huy-Arlon...	- p04
Formations/Vorming	- p05
Articles – Artikel	- p16
Bibliothèque–bibliotheek	- p28



ANGERS - 2020

CONSEILS DE DIRECTION – DIRECTIERAAD

Bruxelles/Brussel, 23/04/2020 - 14 à/tot 18h/u
Bruxelles/Brussel, 13/05/2020 - 14 à/tot 18h/u
Namur, 11/06/2020 - 14 à/tot 18h/u

SUPERVISION À LA DEMANDE

Hélène van den Steen accueille vos demandes
Secretariat.ubmp.bupb@gmail.com p3

RENCONTRE REGIONALE

Liège 22-04-2020 à confirmer p4

FORMATION CONTINUE VOORTGEZETTE OPLEIDING

Bruxelles 10/09/2020 de 9 à 17h30
PRAXEOLOGIE
avec Samuel PERRIARD, médiateur (Suisse)
CEM – 1060 Bruxelles (p8)



Paraît 4 à 6 fois par an
Verschijnt 4 à 6x per jaar

**AXES PRINCIPAUX D' ACTIONS DE L'UBMP 2019-2022 – ACTIEPLAN – BUPB 2019-2022**

L'UBMP-BUPB-BUPM « UNION DES MÉDIATEURS PROFESSIONNELS » a pour objet l'étude, la protection et le développement du métier de médiateur. Ses principaux axes d'actions pour les prochaines années sont :

- Regrouper les médiateurs et les organisations professionnelles, tous champs de pratique confondus
- Représenter, défendre les intérêts professionnels du médiateur auprès des autorités communales, régionales, fédérales, européennes ;
- Faire reconnaître le métier et activer toutes mesures législatives et administratives qui lui sont favorables.
- Promouvoir la médiation auprès du public, des pouvoirs politiques et informer c-à-d. faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...
- Donner plus de visibilité à la profession et aux formations en médiation.
- Assurer une plus grande homogénéité dans la profession.
- Augmenter la qualité du professionnel (interventions, formations, conférences, colloque annuel).
- Être à l'écoute des médiateurs et leur assurer le développement professionnel nécessaire (sécurité, coaching...).

UBMP-BUPB-BUPM, "BEROEPSVERENIGING VOOR BEMIDDELAARS », heeft als belangrijke taak het bestuderen, de bescherming en ontwikkeling van het beroep van bemiddelaar. De hoofdlijnen van het actieplan voor de komende jaren zijn:

- Verenigen van professionele bemiddelaars uit verschillende praktijken
- Het vertegenwoordigen en verdedigen van de professionele belangen van de bemiddelaar bij gemeentelijke, regionale, federale en Europese autoriteiten;
- Het beroep laten erkennen en alle wetgevende en administratieve maatregelen activeren die gunstig zijn voor het beroep
- Bemiddeling bij het publiek en de politiek promoten en ook informeren dwz. Bemiddeling en de verschillende praktijkgebieden bekend maken in scholen, bij het publiek, de beleidsmakers, de media,...
- Zorgen voor de zichtbaarheid van het beroep en de bemiddelingsvorming(en)
- Meer homogeniteit verzekeren in het beroep
- De kwaliteit van de professional verhogen (intervisies, conferenties, jaarlijks congres)
- Luisteren naar de bemiddelaars en de nodige professionele ontwikkeling verzekeren (veiligheid, coaching..)

**POUR TOUTES VOS QUESTIONS & SUGGESTIONS – CONTACTEZ UN RESPONSABLE :
VOOR SUGGESTIES EN VRAGEN KAN U TERECHT BIJ:****CONSEIL DE DIRECTION – DIRECTIERAAD**

Hélène van den Steen, présidente - secretariat.ubmp.bupb@gmail.com

Grégory SIMON, vice-président - gregory.simon@ubmp-bupb.org

Renée HUYBRECHTS, directrice, responsable membres - renehuybrechts@ubmp-bupb.org

Monique DE PAUW, Directrice, Prévention, sécurité... mdpubmp@outlook.com

Sehriban SARITAS, Directrice, responsable interventions - sehriban.saritas@ville.namur.be

Maria RUISI, directrice, responsable Ethique et déontologie - maria.ruisi@ville.namur.be

Brunhilde CALEWAERT, Directrice, Promotion médiations (assurances, mutuelles... - bubucalewa@gmail.com

Isabelle BROUILLARD, Directrices, Jan VAN HOECK, directeur - Paul BOURGEOIS, membre fondateur & d'honneur

Reconnaissance - titre/SPF Economie/UCM : Grégory Simon & Hélène van den Steen

News, Site : R. Huybrechts (NL) - ubmp.bupb.news@gmail.com

H. van den Steen (FR) - secretariat.ubmp.bupb@gmail.com

Publications/Ecrits en médiation : Hélène vds & Marilia de Lara - secretariat.ubmp.bupb@gmail.com

Séminaires / Formations continues : Hélène van den Steen & coll. secretariat.ubmp.bupb@gmail.com



SUPERVISION PROFESSIONNELLE

La **SUPERVISION PROFESSIONNELLE** est une démarche individuelle ou collective qui permet de réfléchir et travailler essentiellement sur les résonances personnelles et/ou intimes liées aux pratiques professionnelles et les incidences sur l'activité même ou la profession de la personne.

Ce n'est pas un espace thérapeutique, de soin ou d'analyse transactionnelle, il s'agit d'un accompagnement personnalisé en rapport exclusif avec l'activité, professionnelle ou non. La personne se trouve ainsi dans un espace privilégié et confidentiel où la confiance et la sécurité sont garanties. La parole peut être libérée sans risque vis-à-vis de collègues ou de la hiérarchie et la totalité des résonances peut être abordée sans tabou. Dans certaines situations une orientation pourra être proposée vers un travail thérapeutique ou de soin en parallèle ou en remplacement de la supervision.

Source : Amorife international – France

Intéressé(e) par une supervision : contactez : Hélène van den Steen via secretariat.ubmp.bupb@gmail.com

RECHERCHE COLLABORATION PROFESSIONNELLE

En mai 2020 s'ouvrira à **Ath**, dans un cadre champêtre aux abords de la ville, un centre d'accompagnement de la personne, du couple, de la famille et de l'entreprise. Dans cette optique, notre Collaboratif est encore à la recherche de professionnels indépendants. L'objectif est de réunir, dans un même lieu, des spécialistes tels que des médiateurs, des coaches, des thérapeutes, des assistants sociaux, etc. Le but est de promouvoir et de mettre à disposition du client/patient une force collaborative de spécialistes autour d'un mieux-vivre de la personne, du couple, de la famille et autour de la rentabilité de l'entreprise à travers son capital humain. Vous voulez rejoindre une équipe motivée?

Pour plus de renseignements, contactez **Marie-Noëlle PEETERS** : collaboratif@chemin-vert.be et www.chemin-vert.be

EMPLOIS - EMPLOIS

De nombreuses propositions d'emplois de médiateur ont été envoyés via email par Renée, responsable des membres.

Ces offres invitent le candidat à répondre rapidement au Profil recherché en précisant vos compétences, formations, expériences... Voici quelques exemples :

1. Médiateur(trice) scolaire - Commune d'Ixelles - Chaussée d'Ixelles, 168 - 1050 Ixelles - Contrat Temps plein – CDI - Clôture des candidatures : 18/03/20 - Via : maud.pauwels@ixelles.brussels

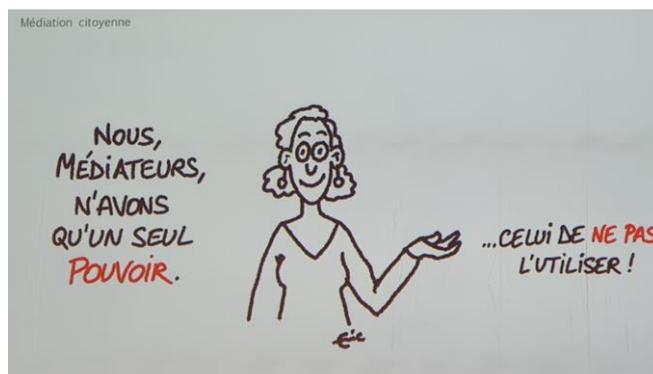
2. Médiateur(trice) scolaire - Service Prévention -1081 Koekelberg - rue de l'Eglise Sainte-Anne, 114 contrat Temps plein - CDI clôture des candidatures - 13/03/20 via lfuentes@koekelberg.brussels

3. Sales Engineer (h/f) - Charleroi - Intervenir en tant que **médiateur** en cas de conflits ou de plaintes concernant les travaux effectués. Pour soutenir notre croissance, notre client est à la...

Postuler : https://www.unique.be/fr/offre-d-emploi/sales-engineer-hf-1358294?utm_source=Indeed&utm_medium=cpc&utm_campaign=indeed_unique_WL-Big4

4. Médiateur·trice pour le service de Médiation des droits du patient (h/f/x) - **Hôpitaux IRIS Sud - Etterbeek** – recherchent un Médiateur (h/f), sous contrat à durée déterminée de 9 mois, à mi-temps...

Postulez avant le 13/04/2020 en complétant le formulaire de candidature en ligne www.his-izz.be (onglet offre d'emploi). Renseignement complémentaire : Fabrice BOURTEMBOURG, Directeur des opérations patient au 02/739.87.61.



ANGERS 2020



Promotion de la Médiation

Rencontre entre Médiateurs

Stratégie afin d'agrandir sa pratique

ENTREE LIBRE

Union Belge des Médiateurs Professionnels
Belgische Unie van Professionele Bemiddelaars
Union Belgischen der Professionellen Mediatoren
Belgian Union of Professional Mediators

INVITATION DE
L'UNION BELGE DE MEDIATEURS PROFESSIONNELS

A des RENCONTRES REGIONALES dont les objectifs sont :

- Promotion de la médiation
- Remédier au sentiment d'isolation du médiateur
- Elargir son réseau
- Rencontre entre médiateurs professionnels de la région
- Développer une stratégie afin d'agrandir la pratique et les échanges entre médiateurs

Intéressé(e)s par l'organisation d'une réunion : Contactez : Hélène van den Steen - 0476.261.216

Une réunion était prévue à Liège le 19/03/2020 déplacée au 22/04/2020. Vu le prolongement du confinement celle-ci pourrait être à nouveau postposée. Un courrier de confirmation vous sera envoyé.

Contacts - Région Liège : José Teixeira - 0487.419.120 info@mediation-centre.be

**FORMATIONS CONTINUES/CONFERENCES - PRIX REDUITS AUX MEMBRES UBMP-BUPB-BUPM – 2020**

- CENTRE EUROPEEN DE MEDIATIONS offre une réduction 15 à 20% aux membres UBMP-BUPB-UBPM
- UNIVERSITE DE PAIX de/à Namur - tarif identique à celui des adhérents de l'U.P.
- PMR Europe offre 10% réduction - formations continues aux membres UBMP-BUPB-UBPM.
- TRIALOGUE offre 10% réduction aux membres UBMP-BUPB-UBPM.
- EPE – Tarif spécial UBMP-BUPB-UBPM
- Autres organismes proposent des réductions pour les formations continues, voyez les offres ci-dessous
Lors de votre inscription, demandez la réduction membre UBMP-BUPB-UBPM

*Du choc des idées,
jailli la lumière. Boileau*

**FORMATION AGRÉÉE EN MÉDIATION : BASE ET SPÉCIALISATIONS
MÉDIATION CIVILE ET COMMERCIALE – 2020/2021****FORMATION DE BASE (11 JRS) : 9h30 à 17h30**

SEPT. 3/8/15/22/29 – OCT. 6/13/20/27 – NOV. 10/17 + examen 2h : 1/12/2020

SPÉCIALISATION EN MÉDIATION CIVILE ET COMMERCIALE (7 JRS) :

DÉC. 8/15/2020 – JANV. 5/12/19/26/2021 – FÉV. 2/2021 + examen à fixer

LIEU : PMR - 113 rue Dodonée, 1180 Bruxelles**CONTACT :** Coralie SMETS-GARY 0476 33 50 84 coralie.smets.gary@pmr-europe.comMartine BECKER 0495 59 49 02 martine.becker@pmr-europe.com**LES PARTICULARITÉS DE NOTRE FORMATION :****TAILLE DU GROUPE** PMR Europe privilégie un apprentissage interactif, adapté aux besoins du groupe et à l'évolution personnelle de chaque participant. Pour permettre ce suivi et ce

coaching personnalisé, nos groupes de formation sont constitué d'un maximum de 16 personnes.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ? Le programme de 18 jours est conçu pour des personnes désireuses de devenir médiateurs agréés en matière civile et commerciale ou d'acquérir les outils et techniques leur permettant de gérer autrement les conflits auxquels ils sont confrontés dans leur pratique professionnelle.**SUR LE FOND** • PMR = Prévention, management, résolution – Outils utilisables quotidiennement, dans la pratique professionnelle de chacun et non limités au but d'obtenir l'agrément → • Allier savoir faire au développement primordial du savoir être : dès le premier jour de notre formation, nous travaillons en priorité techniques et compétences, sur l'intégration de ces deux aspects, « art » et « science ». → • Travailler sur l'analogie : être capable de transposer son savoir (outils, techniques, ...) dans un autre cadre.**SUR LA FORME** • Coaching personnel approfondi par des médiateurs expérimentés • Mise en pratique des outils via des jeux de rôles où chacun pratiquera à plusieurs reprises (50% de la formation porte sur la pratique) • Interactivité • Public varié, donc capacité d'adaptation en fonction de la niche de chacun et enrichissement de tous via cette diversité • Constance dans les formateurs donc cohérence et continuité de la formation • Médiation et enseignement = notre core business depuis 15 ans et une solide expérience de terrain • Écoute des besoins et adaptation du contenu en fonction de l'évolution des participants en cours de formation • Renouvellement constant de nos formations et de leur contenu par intégration de notre pratique quotidienne de médiateurs, de nos propres lectures et formations.**PRIX :** 3.000 euros hors TVA (soit 3630,00 euros TVAC) comprenant formation, matériel didactique, pauses café, frais administratifs et frais d'examen. Les lanches ne sont pas compris.**INFO & INSCRIPTION :**[file:///C:/Users/helen/AppData/Local/Packages/microsoft.windowscommunicationsapps_8wekyb3d8bbwe/LocalState/Files/SO/7/Attachments/Base%20et%20spécialisations%20MCC20-21\[45109\].pdf](file:///C:/Users/helen/AppData/Local/Packages/microsoft.windowscommunicationsapps_8wekyb3d8bbwe/LocalState/Files/SO/7/Attachments/Base%20et%20spécialisations%20MCC20-21[45109].pdf)

**SPÉCIALISATION EN MÉDIATION SOCIALE ET INTERVENTIONS EN ENTREPRISE – PMR-Europe**

11/18/25 mai & 4/11/18/25/29 juin 2020 - 9h30 à 17h30

LA MÉDIATION SOCIALE “FORMELLE” Etat d’esprit autant que pratique rigoureuse, la médiation sociale allie plus que jamais art et science en tant qu’elle adresse des interactions souvent délicates d’un point de vue émotionnel et déséquilibrées sous l’angle du pouvoir. Notre programme de formation est conçu pour fournir aux futurs médiateurs en matière sociale les techniques, outils, compétences et pratique solides et nécessaires à leur fonction, à les imprégner de la philosophie, de l’état d’esprit et de l’éthique particuliers à leur mission. Cet enseignement, qui touche à la fois à la façon de faire et à la façon d’être, s’articule autour de touches de théorie illustrée de nombreux cas pratiques et de mises en situation concrètes à travers des jeux de rôle, supervisés par des coaches et encadrés par des médiateurs agréés confirmés.

APPLICATIONS EN ENTREPRISE L’objectif de notre formation est également d’apprendre comment utiliser concrètement ces techniques, outils et compétences lors d’interventions en entreprises, qu’elles soient privées ou publiques



PRIX : “anciens” PMR : 1350,00 euros hTVA soit 1633,50 euros TVAc - non PMR : 1600,00 euros hTVA soit 1936,00 euros TVAc, incluant examen d’un dossier, un entretien, un demi-jour de mise à niveau, notre livre (à lire), un suivi plus proche pendant la formation. Ces montants comprennent : formation, matériel didactique, pauses café, frais administratifs et frais d’examen. Les lunches non compris.

INFO & INSCRIPTION :

[file:///C:/Users/helen/AppData/Local/Packages/microsoft.windowscommunicationsapps_8wekyb3d8bbwe/LocalState/Files/SO/7/Attachments/MS%20Printemps%202020\[45108\].pdf](file:///C:/Users/helen/AppData/Local/Packages/microsoft.windowscommunicationsapps_8wekyb3d8bbwe/LocalState/Files/SO/7/Attachments/MS%20Printemps%202020[45108].pdf)

FORMATIONS CONTINUES – FORMATIONS CONTINUES – FORMATIONS CONTINUES**OPTIONS CHIFFRÉES, PAQUETS D’OFFRES ET NÉGOCIATION DISTRIBUTIVE – BRUXELLES**

PMR – Europe les 14 & 28/05/2020 - LIEU : - 113 rue Dodonée, 1180 Bruxelles

OPTIONS CHIFFRÉES : Dans quasi tous les processus de médiation, quelle que soit la matière, il existe des sujets qui présentent des aspects et demandes chiffrées. Au même titre que pour les sujets non chiffrés ou difficilement chiffrable, il convient de générer des options. En effet, les valeurs amenées par les parties sont le plus souvent des opposés qui reflètent en réalité leurs positions « en dehors » de la table de négociation. Le médiateur doit donc identifier les variables, les paramètres, les critères objectifs qui permettront d’envisager d’autres valeurs pour ces postes chiffrés.

PAQUETS D’OFFRES ET NÉGOCIATION DISTRIBUTIVE : La phase de négociation dans le processus de médiation a pour but de tirer plein bénéfice du travail intégratif effectué dans les phases précédentes et de permettre des accords globaux, qui touchent à l’ensemble des sujets et intérêts identifiés qui sont interdépendants.

Le but est d’éviter, d’une part, de retomber sur une négociation sur position et, d’autre part, de négocier point par point, de façon dite « ping-pong ». La technique des paquets d’offres permet de raisonner et de travailler dans cette globalité. Les outils et techniques distributives vont, quant à eux, faciliter la fin de la négociation à savoir la distribution finale du « gâteau ».



INTERVENANTS/CONTACTS: Coralie Smets-Gary +32(0)476.33.50.84 – Martine Becker +32(0)495.59.49.02.

INFO & INSCRIPTION : Formation continue agréée par la CFM

[file:///C:/Users/helen/AppData/Local/Packages/microsoft.windowscommunicationsapps_8wekyb3d8bbwe/LocalState/Files/SO/7/Attachments/Options%20Chiffrées%20et%20négo%20Mai%202020\[45110\].pdf](file:///C:/Users/helen/AppData/Local/Packages/microsoft.windowscommunicationsapps_8wekyb3d8bbwe/LocalState/Files/SO/7/Attachments/Options%20Chiffrées%20et%20négo%20Mai%202020[45110].pdf)



FORMATION CONTINUE DES MÉDIATEURS À L'UNIVERSITÉ DE PAIX – NAMUR

Les formations suivantes de l'Université de Paix sont agréées par la Commission Fédérale de Médiation : 6h/jour
<https://www.universitedepaix.org/intervision-echange-de-pratiques-entre-mediateurs> - Agrément CFM : 3h

- **Lu 4/05/2020** - Les petits-déjeuners : Négociateur : ancrer les bonnes pratiques
- Mer 6 et 13/05/20 - M'imposer... m'écraser... ça suffit ! Mais comment faire autrement ?
- Ma 12/05/20 - Les petits-déjeuners : Comprendre, soutenir et ajuster la dynamique d'équipe
- Je 14 et ve 15/05/20 - Vers des pratiques bienveillantes
- Je 14 et ve 15/05/20 - Dire Non
- Lu 18 & 25/05/20 - Marionnettes et conflits
- Ma 26/05/20 et 2/06/20 - Renforcer ses capacités de médiateur par la pleine conscience
- Mer 27/05/20 - Ecouter et poser des questions, cette danse subtile
- **Mer 3, 10 et 17/06/2020** (1/2jr) - Aux racines de l'estime de soi: des outils inspirés de la théorie de l'attachement
- Lu 8 et 15/06/20 - Développer l'intelligence émotionnelle
- Ma 16 et je 18/06/20 - Aller plus loin dans la Communication Non Violente
- Ma 16 et je 18/06/20 - Mieux communiquer dans un environnement multiculturel
- Je 18 et ve 19/06/20 - Faire face à la manipulation
- Lu 22 et ma 23/06/20 - Faire face à l'agressivité
- Je 25 et ve 26/06/20 - Reconnaître nos croyances limitantes et les dépasser

HORAIRE & INSCRIPTION : <https://www.universitedepaix.org/formations/informations-pratiques/inscriptions>

PRIX : Les membres de l'UBMP bénéficient du tarif préférentiel « membre de l'Université de Paix »

LIEU : Bd du Nord,4 – 5000 Namur – tel. +32 (0)81-55 41 40 - info@universitedepaix.be

APPLICATION DE LA NEUROSCIENCE EN MÉDIATION – BRUXELLES

Prévue les 14/05/2020 & 15/05/2020 – 9h00 à 13h00 & 14h00 à 17h30 - Formation remise fin nov. 2020

FORMATION AVEC CÉLINE VALLIÈRES, MÉDIATRICE ACCRÉDITÉE (QUÉBEC)

Le médiateur expérimenté découvrira que les opposants à un conflit réagissent presque tous de la même façon, que le conflit découle souvent du choc des croyances, des valeurs, des perceptions et que finalement certaines de ses techniques sont vraiment puissantes. Pourquoi ? Parce que les mécanismes de fonctionnement du cerveau sont semblables chez la plupart des personnes qui partagent la même condition physiologique. La neuroscience donne un éclairage précieux au médiateur qui peut miser davantage sur des stratégies gagnantes avec les parties. De même, cette connaissance lui permettra d'améliorer sa posture interne et sa conscience. Il pourra éprouver davantage d'empathie face à des opposants difficiles et stressés. Le séminaire sera ponctué de théories, d'analyse de cas et de différents jeux de rôles.

OBJECTIFS :

- Découvrir comment des connaissances en neurosciences permettent aux médiateurs d'améliorer ses interventions ;
- Proposer des interventions ou poser des questions aux parties qui auront un impact positif sur le processus de médiation
- Comprendre le fonctionnement du cerveau et le défi de communication entre la raison et les émotions ;
- Connaître les réactions naturelles du cerveau face aux changements et au stress ;
- Apprendre différentes techniques ou découvrir pourquoi certaines sont plus efficaces que d'autres ;
- Augmenter sa confiance en tant que médiateur, se donner des stratégies pour une plus grande maîtrise émotionnelle ;

CONTENU : ALTERNANCE THÉORIE ET PRATIQUE – ANALYSE DE CAS – JEUX DE RÔLES

- Des notions de base sur le fonctionnement du cerveau • Le cerveau des émotions • La neurobiologie du stress
- Les biais cognitifs décisionnels et leurs antidotes • Le fonctionnement des neurones miroirs • L'application des neurosciences lors du processus de médiation

ORGANISATION PRATIQUE : Centre Européen de Médiations (asbl) - Rue de l'Hôtel des Monnaies 119 - 1060 Bruxelles

• **PAIEMENT** : 280 € pour les deux jours – 220 € Membre de l'UBMP-BUPB-UPBM (pauses café, documents, formation)

• **NOMBRE LIMITÉ** – demande agrément CFM en cours 14h

INSCRIPTIONS : Les inscriptions via centre.europeen.mediations@gmail.com (Nom, prénom, email, tel, adresse pour facture), sont retenues dans l'ordre des paiements. versement s/ le compte Centre Européen de Médiations (asbl) - IBAN=BE92-0001-3107-8423 - BIC=BPOTBEB1 - mentions : « Neuroscience & Médiation 2020 » + v/ nom, prénom.



PRAXÉOLOGIE / COMMUNICATION INTERACTIONNELLE

FORMATION AVEC SAMUEL PERRIARD, MÉDIATEUR ACCRÉDITÉE (SUISSE)

10/09/2020 de 9h00 – 13h00 & 14h00 à 17h30

CONCEPT DE FORMATION :

La formation en communication interactionnelle (praxéologie) est primordiale pour un médiateur. Elle permet de faire passer des règles de références (écoute active, questionnement, neutralité, impartialité, bienveillance etc...) aux règles d'usages, c.à.d. à leur adaptation aux situations particulières dans les échanges. On verra également comment passer de la structure relationnelle de «pression» à la structure de coopération.

Nous verrons comment inclure et dépasser les relations de pouvoir et comment développer l'autodétermination des médiés. Nous verrons les principes permettant d'amplifier le partenariat de coopération entre les médiés et avec nous ainsi que les 4 procédés communicationnels. Finalement, nous ferons une incursion sur la question de la gestion des émotions avec le modèle ABCDE ainsi que les outils propres aux «entretiens motivationnels» utiles pour un médiateur tel la gestion des résistances, de la divergence, de l'ambivalence, etc.. La formation sera plus pratique que théorique. Nous partagerons également nos meilleures «pratiques d'usage» pour notre co-développement.

OBJECTIFS :

- Connaître les principes et techniques de praxéologie
- Améliorer ses compétences interactionnelles
- Introduire le « partenariat », même en situation de « pression »
- Construire la « concertation » et la maintenir
- Pratiquer la gestion des émotions au-delà de la ventilation
- Alternier les 4 procédés de communication
- Éviter l'ingérence par le partage du pouvoir, pouvoir de l'acteur, pouvoir de l'interlocuteur
- Responsabiliser et encourager l'autodétermination
- Développer l'empathie dans les 4 domaines clés
- Connaître les principes de « l'entretien motivationnel »

CONTENU :

- Pratique de référence et d'usage
- Test d'efficacité personnelle • Type d'erreurs pour progresser • Intentionnalité et défauts de myopie et presbytie
- 3 structures de relation, dont la « coopération » • 5 règles praxéologiques : partenariat concertation, alternance, non ingérence et responsabilisation
- Modèle ABCDE des émotions
- Canaux de communication : facilitation, réception, information et entretien du processus relationnel
- Décodage empathique dans 4 domaines
- Théorie du changement : de la « problématique » à l'autodéveloppement »
- Ambivalence, rouler avec la résistance, la divergence, les 2 étapes de la « mise en actions »

ORGANISATION PRATIQUE :

- **Judi 10/09/2020 – 9h00 – 13h00 & 14h00 à 17h30**
- **Lieu :** Centre Européen de Médiations (asbl) - Rue de l'Hôtel des Monnaies 119 - 1060 Bruxelles
- **Formateur :** Samuel Perriard – Coordination : H. van den Steen - Renée Huybrechts
- **Paiement :** 175 € (pauses café, documents, formation) - 150 € pour les Membres de l'UBMP-BUPB-UPBM
- **Nombre limité :** demande agrément CFM en cours 7 h

INSCRIPTIONS : Les inscriptions via centre.europeen.mediations@gmail.com (Nom, prénom, email, tel, adresse pour facture), sont retenues dans l'ordre des paiements. versement s/ le compte Centre Européen de Médiations (asbl) - IBAN=BE92-0001-3107-8423 - BIC=BPOTBEB1 avec mentions : Formation « Praxéologie & Médiation 2020 » + v/ nom, prénom.



PRO MEDIATION is erkend als opleidingsverstrekker door de Federale Bemiddelingscommissie om bemiddelaars op te leiden, alsook om de permanente vorming voor bemiddelaars te organiseren en onderscheidt zich door een kwaliteitsvol programma aan te bieden dat reeds volledig is gestoeld op de nieuwe bemiddelingswet.

De gedegen professionaliteit & praktijkervaring van het team garandeert kwalitatief hoogstaande begeleiding. Wij geloven in de combinatie van een gedegen juridische kennis met gedegen vaardigheden om een goede bemiddelaar te zijn, de hybride mogelijkheden van de advocaat-bemiddelaar en de bemiddelaar van de derde groep, kortweg een multidisciplinaire aanpak!

De basisopleiding is volledig gestoeld op de vereisten van de nieuwe wetgeving en omvat in het totaal 100 lessen. Ook het programma van de opleiding tot erkend familiaal bemiddelaar is reeds volledig gebaseerd op de nieuwe wet en omvat in het totaal 60 lessen.

De professionalisering van het beroep bemiddeling is dus een feit en daar draagt Pro Mediation toe bij zodat U in regel zal zijn met de nieuwe erkenningscriteria!

Als didactisch materiaal voorzien wij bovendien ook enkele webinars over het theoretische deel die u thuis kan (her)bekijken.

Nieuw is ook de mogelijkheid om een vrijstelling te krijgen indien wordt aangetoond dat het gegeven vak overeenstemt met uw specialisatiegebied of beroepspraktijk.

OPLEIDINGEN : Permanente vormingen - www.promediation.eu

22 april – Gent : Neurotisch gedrag herkennen: blijven bemiddelen of doorverwijzen? - lees meer

23 april – Antwerpen : Onroerend goed en EOT: samenwerking tussen bemiddelaar en notaris

ANTWERPEN 'DE METHODE HOBIN: EEN NIEUWE REKENTOOL VOOR DE BEMIDDELAARS OM ALIMENTATIE EN KOSTEN VAN KINDEREN TE BEREKENEN'

30 apr,2020 - 13:30 - 17:30 - Permanente vorming

Inschrijvingen: Naam Event - Prijs (exclusief BTW 21%) – Aantal : SEMINARIE 'Methode Hobin' € 152.59

Beschrijving event: INLEIDING

13:00 Wetgeving aangaande onderhoudsgelden voor kinderen en de onderhoudsverplichting van de ouders. Doelstelling van artikel 1321 Ger.Wb. De wetten van 19 maart 2010 en 21 december 2018. De 8 wettelijke parameters in een notendop. Motivering.

Het KB van 2 april 2019 tot vaststelling van de buitengewone kosten.

13:30 Wat zijn inkomsten?

De begrippen inkomsten en draagkracht.

Beroepsinkomsten bij werknemers en ambtenaren, zelfstandigen, vrije beroepen, bestuurders en zaakvoerders van vennootschappen, vervangingsinkomsten, inkomsten uit roerende goederen, woonlasten. Over te leggen financiële stukken bij de begroting van alimentatie. Bespreking van alle relevante financiële stukken van werknemers, ambtenaren, zelfstandigen, vrije beroepen, bestuurders en zaakvoerders van vennootschappen. Hoe bepaal je het nettoinkomen op basis van deze financiële stukken. De weerslag op de inkomsten van de ouders van kinderen ten laste voor en na een scheiding. 13:45 De kinderbijslag en de groeipremie.

De weerslag van de kinderbijslag op de kost van een kind en alimentatie. Een onderscheid tussen kinderen geboren voor 2019 en kinderen geboren vanaf 2019.

14:00 De bestaande rekentools om alimentatie en kosten van kinderen te berekenen. Bespreking van de meest gebruikte bestaande rekentools om alimentatie en kosten van kinderen te berekenen en de verschillen ertussen.

14:30 Pauze 14:45 De Methode Hobin, een nieuwe rekentool voor de bemiddelaars om alimentatie en kosten van kinderen te berekenen.

Waarom een nieuwe berekeningsmethode? Berekening gezinsinkomen. De kinderbijslag. De coëfficiënten. De verschillende tabellen in functie van gezinsinkomen en het aantal kinderen. De leeftijdsindex. De overblijvende middelen en de weerslag ervan op de draagkracht. De voordelen in natura. Kostendelend samenwonen. Kinderen jonger dan drie jaar. Scharnierleeftijden. Minimum kindkosten. Bijdrage in natura van de verblijfsgebonden en verblijfsoverstijgende kosten. De verschillen met de andere rekenmethoden.

15:15 Oefeningen - 16:15 Einde : Oefening met de Excel sheet, de calculator op mijn website, de calculator op de website van hoven en rechtbanken (als die er tegen dan al is). Manueel opsplitsen naar de 2 kostengroepen, opsplitsen verblijfsgebonden en verblijfsoverstijgende alimentatie, kinderbijslag verdelen of naar kindrekening.

**SPREKERS :**

Wilfried MESTDAGH Gastdocent bij Pro Mediation; • lesgever / opleider in het berekenen van alimentatie voor kinderen en fiscale gevolgen ervan na scheiding voor bemiddelaars, advocaten en notarissen; • ontwikkeling en realisatie onderhoudsgeldcalculator 'Alimentatiecomfort' op basis van empirisch onderzoek vanuit eigen praktijk en verschillende andere bemiddelaars; • voortrekker en mede-organisator van de trajectbemiddeling bij REA Antwerpen, afdeling Antwerpen die in voege gaat in januari 2020; • actief lid van de permanentiedienst trajectbemiddelaars bij REA Antwerpen, afdeling Antwerpen; • lesgever bij People Interaction in specialisatie familiale bemiddeling (wetgeving, onderhoudsgelden, ouderschapsovereenkomst, EOT, fiscaliteit, rechtsbijstand); • lid raad van bestuur bij Uw Bemiddelaars; • eigen praktijk als familiaal bemiddelaar sinds begin 2015:

Fleur GOISTER, erkend bemiddelaar, mede-oprichter Pro Mediation

DOELGROEP : Alleen Erkende bemiddelaars

LOCATIE : Kasteel van Schoten - Kasteeldreef 61 - 2900 Schoten

UUR Ontvangst vanaf 12.45 u met mogelijkheid om te lunchen (inbegrepen in prijs) - Aanvang seminarie 13.30 u
Einde seminarie 17.30 u – mogelijkheid tot vraagstelling

VERZORGING : Gevarieerd broodjes en hapjesbuffet, gebak met koffie, frisdranken, water, thee

ACCREDITATIE : Federale Bemiddelingscommissie : aangevraagd voor 3 punten - OVB: idem

AANWEZIGHEIDSSATTEST : Het aanwezigheidsattest wordt na het seminarie overhandigd of per email toegezonden.
Zie ook algemene voorwaarden

PRIJS : Erkeningsnummer KMO-portefeuille: DV.O231795 - 185 € inclusief BTW

107 € plus BTW indien u met de KMO portefeuille betaalt ! Zie hieronder !.

Vergeet niet u te registreren voor de KMO-portefeuille.

U verkrijgt een aanzienlijk financieel voordeel voor al uw opleidingen, te weten -30% van de netto-prijs.

Het is éénvoudig, éénmalig en wijst zichzelf uit.

**ALS NIET-BIOLOGISCHE OUDER NALATEN: WAT ZEGT DE WET?**

3/02/2020

Jarenlang opgroeien met een kind dat geen spatje DNA met je deelt. Getuige mogen zijn van de belangrijke momenten in zijn leven. Familie. Zelfs zonder bloedband. Het ontbreken van een biologische band met een kind doet vaak niets af aan de affectie. Of zelfs aan de wil om iets na te laten. Aandachtspunt daarbij is dat de wet niet altijd een automatisch erfrecht regelt. En hoe sterk de band met het kind ook is, je informeert je best altijd naar de successietarieven.

Letten op de successietarieven

Je ziet het kind misschien als je eigen vlees en bloed, maar de wet ziet het soms anders. Enerzijds voorziet de wet enkel een erfrecht voor kinderen bij wie een juridische afstammingsband vast staat. Anderzijds voorziet de wet verschillende fiscale tarieven, die afhangen van de verwantschap met het kind. De successietarieven die gelden voor 'andere personen' kunnen hoog oplopen. Laat je daarom altijd adviseren door de notaris.

Plusouders (of stiefouders)

Er bestaat tussen een plusouder en een pluskind geen juridische afstammingsband. De wet voorziet dan ook geen erfrecht voor pluskinderen. Maar plusouders kunnen bij de notaris één en ander regelen om toch iets te schenken of na te laten aan een pluskind. Onder bepaalde voorwaarden zal het pluskind zelfs genieten van dezelfde erf- en schenkingstarieven als een natuurlijk kind. Informeer je op voorhand over de voorwaarden, want ze verschillen per regio.

Zorgouders

Zorgouders zijn mensen die de opvoeding van een kind voor hun rekening nemen, zonder te genieten van het ouderlijk gezag. Dat kunnen plusouders zijn, maar het kan ook om een grootmoeder gaan, een vriend van een overleden ouder, professionele zorgouders... Zorgkinderen erven - net zoals stiefkinderen - niet automatisch. Ze zijn geen wettige erfgenamen. Zelf actie ondernemen bij de notaris is ook hier dus de boodschap. Om van een zorgrelatie te kunnen spreken, moet aan bepaalde voorwaarden worden voldaan. Is dat het geval, dan kan het zorgkind erven of een schenking ontvangen tegen dezelfde tarieven als natuurlijke kinderen. De voorwaarden om te spreken van een 'zorgrelatie' verschillen ook hier van regio tot regio.

**Adoptieouders**

Een juridische afstammingsband bestaat wel bij een adoptieouder. Er bestaat een onderscheid tussen een 'volle adoptie' (enkel voor minderjarigen) en een 'gewone adoptie' (voor minder- en meerderjarigen). Bij een volle adoptie worden de banden met de oorspronkelijke familie volledig doorknipt. Hij of zij erft niet van zijn biologische familie. Het adoptiekind worden volledig gelijkgeschakeld met de natuurlijke kinderen van de adoptant. Zo geniet het kind dezelfde erfrechten als de andere kinderen en dat tegen de laagste successietarieven.

Gaat het over een volle adoptie van een pluskind? Dan wordt enkel de afstammingsband met de 'vervangen' de oorspronkelijke ouder doorknipt.

Bij een gewone adoptie behoudt het kind de juridische band met zijn biologische familie. Het kind kan nog van hen erven. Maar hij of zij krijgt een bijkomende band met de adoptieouders en zal dus ook van hen kunnen erven. Erven van de andere bloedverwanten (bv. de andere kinderen van de adoptieouders) zal echter niet lukken.

Bij een gewone adoptie gelden een aantal voorwaarden om te kunnen erven tegen dezelfde tarieven als natuurlijke kinderen.

Meemoeders

De meemoeder van een kind is de vrouwelijke partner van de biologische moeder van het kind. De afstammingsregels zijn dezelfde als bij koppels van een verschillend geslacht. Is de biologische moeder gehuwd met haar partner, dan zal deze vrouw automatisch als juridische ouder van het kind beschouwd worden. Gaat het om een samenwonend koppel, dan moet de partner van de biologische moeder het kind erkennen om de juridische ouder te worden. De afstamming kan ook vaststaan door een gerechtelijke procedure. Staat de juridische afstammingsband vast, dan erft het kind van zijn meemoeder, zoals het zou erven van een biologische ouder.

Bij mannen liggen de zaken wat ingewikkelder. Draagmoederschap wordt in België niet geregeld. Als gevolg daarvan moeten mannelijke partners, als wensouders, vaak de weg van de adoptie inslaan om de juridische ouders te worden van een kind.

Voogden

Ingeval beide ouders van een minderjarig kind overleden zijn, of indien beide ouders in de voortdurende onmogelijkheid verkeren om het kind op te voeden, wordt een voogd aangesteld. De voogd heeft geen juridische afstammingsband met het kind, maar hij krijgt wel bepaalde rechten die voorbehouden zijn aan ouders (verantwoordelijkheid voor de zorg van het kind, beheer van de goederen). Via een testament of een akte van voogdij kan je een voogd aanduiden bij de notaris. Aangezien er tussen de voogd en het kind geen juridische afstammingsband bestaat, bestaat er geen wettelijk erfrecht. Voogden worden niet gelijkgesteld met ouders, en het tarief 'in rechte lijn' zal hier niet van toepassing zijn. Wil een voogd iets nalaten aan een kind, dan kan een bezoek bij de notaris nuttig zijn. Bron: Fednot

EEN GRATIS REKENTOOL VOOR DE METHODE HOBIN

Wilfried Mestdagh heeft op <https://familialebemiddeling.net/onderhoudsgeldcalculator/> reeds een gratis rekenmodule geschreven die gebruik maakt van de methode Hobin.

Doch er is meer: de methode Hobin maakt initieel geen onderscheid tussen verblijfsgebonden en verblijfsoverstijgende kosten en de daarbij behorende onderhoudsgelden. Dit vergde een uitbreiding van deze methode met inachtneming van alle parameters.

Deze uitbreidingen zijn reeds grotendeels voorzien in deze rekenmodule. Er is nog werk aan de winkel, zoals de bestemming van de kinderbijslag, afdrukken van een degelijk rapport, een goede documentatie. Maar de belangrijkste zaken zijn al voorzien.

De methode Hobin is een recente methode om onderhoudsgeld voor kinderen te berekenen. Het is een ontwerp van Rob Hobin, eerste voorzitter van het hof van beroep te Antwerpen. De bedoeling is enerzijds om alimentatie voor kinderen in een rekenkundig correcte verhouding te bekomen in functie van de overblijvende middelen van de ouders. Anderzijds is het een handig werkinstrument voor de familierechters om tegemoet te komen aan de recente wetgeving.

*Alle mensen zijn gelijk,
verschil is cultuur en gewoonte. Confucius*



DE HANDLEIDING VOOR DE BEMIDDELAAR :

OMA ANNA is een OEN om LSD NIVEA DIK te smeren.

Wees een OEN: staat voor Open, Eerlijk, Nieuwsgierig

Sta open voor de ander, geef deze een kans iets uit te leggen en wees oprecht nieuwsgierig.

Gebruik LSD: staat voor Luisteren, Samenvatten, Doorvragen

Alvorens een conclusie te verbinden aan een verhaal van de ander, sta echt in de luisterstand, vat samen wat de ander heeft gezegd en wellicht niet heeft gezegd en blijf nieuwsgierig naar wat er nog meer te weten valt te komen.

Neem ANNA mee: staat voor Altijd Navragen, Nooit Aannemen

Neem niet zomaar aan dat je begrijpt wat iemand bedoelt. Vraag bij twijfel altijd even na of het klopt, de samenvatting uit de LSD helpt daarbij.

Laat OMA (wat vaker) thuis: staat voor Oordelen, Meninge, Adviezen

Als iemand iets vertelt, roept dit direct beelden op in ons referentiekader. Zodra we het in hokjes plaatsen, labelen we het gedrag en is de kans groot dat we er ook een oordeeltje of mening aan plakken. Omdat we er wat van vinden, hebben we vaak ook onze adviezen direct klaar. Maar OMA zorgt ervoor dat je geen open luisterhouding meer hebt.

Smeer NIVEA: staat voor Niet Invullen Voor Een Ander

Als iets niet duidelijk is, of als je iemand al lang kent, vul je al snel andermans bedoelingen zelf in. Dit voorkom je door na te vragen en meer LSD toe te passen.

Maak je (niet)DIK: staat voor Denk in Kwaliteiten

Zeker bij wat moeilijke gesprekken kijk je al er snel naar wat fout ging, of wat je vervelend of zelfs irritant vindt aan de ander. Door in plaats van irritatie verwondering te hebben waarom de ander anders is, sta je open om de kwaliteiten er van te ontdekken.

BURKHARD HEIDENBERGER SCHREIBT ZUM THEMA „IMPULSE & AHA-MOMENTE“ :

Wo Menschen zusammen leben und arbeiten, wird es immer wieder Konflikte geben. Das liegt nun mal in der Natur der Sache. Wir sind Individuen, unterschiedliche Persönlichkeiten.

Jeder hat seine Einstellungen, Werte, Vorstellungen von dem, was richtig und falsch ist, von dem, was sich gehört oder eben nicht.

Und wenn unterschiedliche Ansichten aufeinanderprallen, kann es eben zu Konflikten kommen. Diese sind in der Regel **für beide Seiten belastend**. Deshalb sollte immer nach einer Konfliktlösung gesucht werden.

Der beste Weg für eine Konfliktlösung ist immer noch das Gespräch.

Dazu müssen aber **beide Parteien bereit sein** und guten Willen zeigen. Nur dann sind die Erfolgsaussichten zur Konfliktbereinigung gegeben.



Sich die Hand reichen zeugt von Konfliktlösungsbereitschaft



KONFLIKTGESPRÄCH: DIESE 6 PUNKTE GILT ES ZU BEACHTEN

Nehmen wir an, Sie und ich liegen im Clinch und wir möchten die Sache aus der Welt schaffen. Wir sind also beide zu einem Gespräch bereit – die beste Voraussetzung. Dann können wir an einer Konfliktlösung arbeiten. Dabei sollten wir folgende Punkte beachten.

1. EHRLICHES INTERESSE AN KONFLIKTLÖSUNG

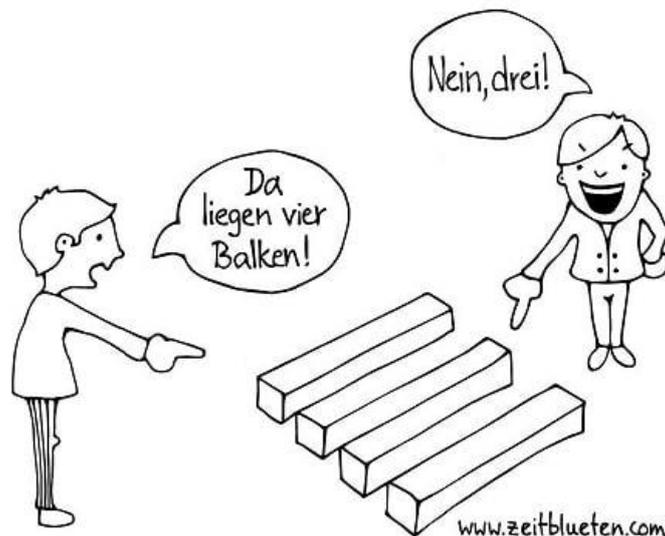
Und genau das ist häufig ein Hauptgrund, warum es zu keiner Einigung kommt. Wenn ich zwar mit Ihnen über unser Problem spreche – vielleicht, um vor anderen nicht als „sturer Bock“ zu gelten –, aber von vornherein nicht an einer Lösung interessiert bin, bringt das gar nichts.

2. STANDPUNKTE DARBRINGEN

Das ist wichtig. Sie dürfen bzw. sollen Ihren Standpunkt erörtern, ohne dass ich Sie (ständig) unterbreche. Das gleiche Recht steht auch mir zu. Schon allein das Ausredenlassen verringert die Distanz zueinander.

Und in weiterer Folge gilt es, den dargebrachten Standpunkt bzw. die Perspektive des anderen einzunehmen oder selbiges zumindest zu versuchen.

Denn oft hilft es, die Perspektive zu wechseln, um sich bewusst zu machen, **dass auch die andere Person aus ihrer Sicht durchaus recht hat:**



3. GEMEINSAMKEITEN AUSLOTEN

Haben wir unsere Standpunkte auf den Tisch gebracht, gilt es, Gemeinsamkeiten hervorzuheben – und wenn es nur der kleinste gemeinsame Nenner ist.

4. FAIR BLEIBEN

Wenn einer von uns mit wilden Schimpftiraden oder sogar mit Angriffen unter der Gürtellinie loslegt, dann kann man das Gespräch gleich beenden. Für uns beide sollte der Grundsatz gelten: niveaull und fair streiten, ohne dass Sie oder ich das Gesicht dabei verlieren, [also ohne persönliche Beleidigungen](#).

5. KOMPROMISSE EINGEHEN

Es gibt keine Konfliktlösung ohne Kompromisse. Das muss Ihnen und mir bewusst sein.

6. LÖSUNG(EN) VORSCHLAGEN

Wir suchen also gemeinsam nach Lösungsvorschlägen und vereinbaren auch gleich den nächsten Schritt für die Konfliktlösung.

Eine dritte Person ...

Oft ist es hilfreich und sinnvoll, wenn eine dritte unparteiische Person am Gespräch teilnimmt und diese dafür sorgt, dass die aufgelisteten Punkte berücksichtigt werden.



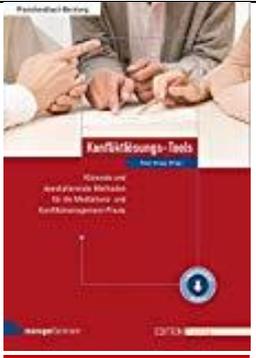
CHECKLISTE KONFLIKTLÖSUNGSGESPRÄCH

Abschließend die Punkte nochmals als Checkliste zusammengefasst: .

- Konfliktlösungsbereitschaft muss auf beiden Seiten gegeben sein
- Jede Konfliktpartei legt ihren Standpunkt, ihre Sicht der Dinge ungestört dar
- Gemeinsamkeiten/Übereinstimmungen werden ausgelotet
- Immer fair bleiben, keine persönlichen Beleidigungen
- Bewusst machen: Es gibt keine Konfliktlösung ohne Kompromisse
- Lösungsvorschläge unterbreiten und den nächsten gemeinsamen Schritt vereinbaren

.Viel Erfolg bei der Konfliktlösung!

Buch-Tipp (Bestseller) – mit vielen praktischen Beispielen:

<p>KONFLIKTLÖSUNGS-TOOLS: KLÄRENDE UND DEESKALIERENDE METHODEN FÜR DIE MEDIATIONS- UND KONFLIKTMANAGEMENT - PRAXIS - von Peter Knapp (Autor)</p> <p>Sie möchten mit Konflikten sicherer und produktiver umgehen? Die Autoren dieser Sammlung sind als erprobte Mediatoren gewohnt, im Konfliktfall zu vermitteln. Hierfür setzen sie gezielt unterstützende Tools ein, die sich aus unterschiedlichen Fachgebieten entwickelt haben. Eine ganze Reihe an besonders bewährten Instrumenten zur Konfliktlösung sind in dieser Praxishilfe zusammengestellt, die speziell für die Anforderungen beruflicher Konfliktbearbeitung ausgelegt ist. Die Leser des Werks lernen die Vielfalt dieser Ansätze kennen, sie erwerben die Kompetenz, Konflikte konstruktiv zu bearbeiten und erhalten Zugriff auf zahlreiche empfehlenswerte Techniken und Methoden professioneller Konfliktbearbeitung. - Germany, ed. Training aktuell, 2019 - Deutsch</p>	
---	--

	<p>KONFLIKTE LÖSEN DURCH GEWALTFREIE KOMMUNIKATION Marshall B. Rosenberg (Autor)</p> <p>Bei Auseinandersetzungen und Gewalt geht es immer auch um den Wunsch nach Wertschätzung und Respekt. "Im Herzen des Feindes" liegt der Kern des Problems - und die Lösung. Empathie ist der Weg. Im persönlichen Gespräch mit Gabriele Seils zeigt der international bekannte Psychologe, wie man Hass überwinden kann: Gewaltfreie Kommunikation ist möglich. Eine faszinierende Alternative.</p> <p style="text-align: right;">Germany, ed. Herder, 2004, Deutsch</p>
--	---

<p>GUIDE TO GOOD PRACTICE CHILD ABDUCTION CONVENTION : PART V - MEDIATION</p> <p>The English, French and Spanish versions of the Mediation Guide were produced by the Hague Conference on Private International Law. Translations in other official languages of the European Union and Arabic are available thanks to the support of the European Commission/DG Justice : Bulgarian Czech Dutch Estonian Finnish German Greek Hungarian Italian Latvian Lithuanian Maltese Polish Portuguese Romanian Slovak Slovene Swedish The Russian translation is available thanks to support provided by the Scientific and Methodological Center for Mediation and Law, Moscow, Russia. The Mandarin translation was funded by the Government of Canada. The Turkish translation is available thanks to support by the Ministry of Justice of the Republic of Turkey. The Catalogue of HCCH publications and order form are available here.</p>	
---	---

Toute l'actualité
de votre région
en direct 24 h sur 24 sur
www.lacapitale.be**Bruxelles**
Brabant wallon**Coup de massue pour
« Distrot Racine »**
Les deux patrons du restaurant
étoilé, à Braine-le-Château,
craignent pour leur avenir si la
crise se poursuit.**Réseau Médiateurs de conflits interpersonnels - Région BXL-Cap.** · 25 mars ·**CARTE BLANCHE :
« APRÈS LE GRAND PONT,
LES PETITS PONTS
DE LA MÉDIATION... »**

Vendredi 13 mars (fallait-il y voir un signe ?), un peu sonnés, nous, médiateurs de conflits entre personnes, avons dû envisager autrement notre manière de travailler : à la rencontre « physique », emplie d'échanges humains et empathiques, nous avons été contraints de nous mettre en ligne, téléphonique ou virtuelle. Nos ouvrages de tricotage et de crochetage des relations ont dû être repensés, réinventés, innovés ou, parfois, par la force des choses, suspendus.

Nos salles de médiation sont vides. Nous avons dû prendre des gants – au sens propre et figuré – pour nous mettre en retrait des soucis de notre public tout en étant imaginatifs et continuer à titiller les repères, bouger le curseur des perceptions et éclairer différemment les tensions et mésententes vécues.

Notre métier est, en effet, par essence, de tisser des liens, de faciliter la communication et d'être des passeurs de compréhension. Accompagner les troubles de voisinage, les désaccords parentaux ou ruptures familiales, les dissensions entre collègues ou entre locataires et propriétaires est notre ADN professionnel. Les conflits font partie de la vie. L'impérieuse crise que nous traversons n'échappe pas à ce principe. Toutefois, elle est tellement profonde qu'elle épouse et épuise tous les qualificatifs - sanitaire, sociale, économique, financière, historique, voire sociétale. Elle présente aussi une particularité de taille: elle touche tous nos rituels les plus traditionnels. Se saluer, se séduire ou se marier, donner naissance, enterrer nos défunts... La plupart de nos us et coutumes sont bouleversés.

Cette crise, qui nous apprend à relativiser nos malheurs et nos drames, nos essences et priorités, est aussi une porte d'entrée aux changements, redoutés pour les uns, voulus, inattendus, bienvenus pour d'autres qui la conçoivent comme une opportunité. Des anciennes valeurs, oubliées, sont dépoussiérées, tout comme certains jeux de sociétés. D'autres, inédites, sont façonnées et font naître de nouvelles manières de faire ensemble, vivre ou... survivre – ne tombons pas dans un optimisme béat. Le futur est à composer, radicalement différent en bien des égards avec le passé et le présent.

Et surtout, nous avons pris le même élan, difficile mais essentiel, pour nous unir dans un confinement. Presque tous ensemble, nous chouchoutons ainsi notre immunité et apportons notre pièce au puzzle de la préservation de la santé de tous. Pour prendre soin de nous, de nos parents, de nos plus fragiles et plus vulnérables, nous avons été capables de mobiliser notre énergie et toutes les lettres de l'alphabet pour faire se confondre solitaire et solidaire. Un grand bond!...mais surtout un grand pont face à un même adversaire, invisible, insaisissable et sans pitié.

Chacun a pensé collectif pour que nous en ressortions tous gagnants.

Ce pont que nous construisons, dans ce pays comme ailleurs, répond au respect de règles inhabituelles, étranges, presque paradoxales: « Soyons solidaires, gardons nos distances ». Nous sommes intimés de rester éloignés pour nous entraider. Nous préservons les territoires de l'autre tout en étant confinés dans le nôtre. Or, ces espaces - vides – entre nous n'ont jamais activé, stimulé autant nos liens sociaux. La preuve en est cette multitude d'actes de solidarité allant de l'entraide entre voisins, la confection de masques aux applaudissements synchrones à 20h. Des liens se créent ou se recréent au sein du voisinage et des familles. Nos créativité et nos capacités d'adaptation ont été sollicitées et de nombreux défis sont relevés haut la main.

Pour certains toutefois, le confinement, loin d'être un moment de convivialité et de soin pour soi et autrui, est synonyme du renforcement des désaccords vécus sous un même toit. Compressés, figés, repliés dans un même chez-soi qui n'est plus souhaité, où le plafond est l'envers du décor des pas du voisin, ils sont obligés de se sentir, voire se ressentir, davantage, contre leur gré. La possibilité du « sans toi(t) », pourtant tellement oxygénante, n'est plus.



Nous, médiateurs, restons à votre service pour accueillir, toujours confidentiellement et sans jugement, ces difficultés. Vos paroles, vos inquiétudes, vos sacs de nœuds ou de cailloux sont toujours les bienvenus, conscients que nos demain à tous se déploieront, qui plus est, dans un futur qui ne sera plus jamais comme avant, auquel il faudra aussi s'adapter. En toute bienveillance, sans pouvoir panser les blessures – nous ne sommes pas des urgentistes, nous sommes à votre disposition, par téléphone ou par mail, pour penser le conflit et accompagner chacune de ses parties vers un soulagement où il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Nous sommes plus que jamais convaincus que si vous avez pu faire le grand pont, vous avez aussi les ressources et les compétences pour construire, rénover ou transformer les petits ponts utiles à l'apaisement de vos conflits visibles, presque prévisibles et tellement humains.

Nathalie PHILIPPART, pour Réseau Médiateurs de conflits interpersonnels – Région BXL-Cap. - Contact : tél. 0488 260 123
Il existe toujours un service de médiation à proximité de chez vous. Voici la liste des services bruxellois :

1000 Bruxelles 02 279 65 65 - 1020 Laeken 02 270 45 72
1030 Schaerbeek 02 240 63 01 - 1040 Etterbeek 0497 599 850
1050 Ixelles 02 648 37 57 - 1060 St-Gilles 02 542 62 40
1070 Anderlecht 02 529 88 50 - 1080 Molenbeek-St-Jean 02 412 01 84
1082 Berchem-Ste-Agathe 0476 90 77 17- 1081 Koekelberg 02 414 23 03
1083 Ganshoren 02 563 19 93 - 1090 Jette 02 423 14 50
1120 Neder-Over-Heembeek 02 270 45 72 - 1130 Haren 02 270 45 72
1140 Evere 0800 114 03 - 1150 Woluwe St-Pierre 0473 71 70 03
1160 Auderghem 02 662 08 71- 1170 Watermael-Boitsfort 0494 577 920
1180 Uccle 02 348 67 19 - 1190 Forest 02 559 80 47
1200 Woluwe St-Lambert 0471 889 354 - 1210 St-Josse 02 210 44 57



Une trentaine de médiateurs sont disponibles sur la capitale. © Réseau des Services publics de médiation

Nieuw Coronavriusbesluit - Nouvel arrêté Coronavirus BS/MB – éd.2 - 23/03/2020 p. 17601 & svt

Federale overheidsdienst binnenlandse zaken - Service public federal interieur

Federale overheidsdienst economie - Service public federal economie ... p.17611

Arrêté du Gouvernement wallon – p.17614 - Vlaamse Gemeenschap p.17620

http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2020/03/23_2.pdf#page=3

<https://plus.lesoir.be/290890/article/2020-03-29/societes-asbl-justice-de-paix-et-syndics-ce-qui-change-avec-les-pouvoirs>

MESSAGE DE JOÃO BOSCO RAMOS DA ROCHA, MÉDIATEUR BRÉSILIEN

Le 07/10/2019, j'ai eu l'honneur de participer avec la Médiatrice Brunhilde CALEWAERT à l'atelier 22 du 10ème Forum Mondial de la Médiation, qui s'est tenu à Luxembourg,. Alors que je présentais le thème "L'expérience de l'écoute active par les Médiateurs Brésiliens", elle a présenté le sujet " Et si la médiation se jouait de la culture et des normes pour le médier autrement? ", les deux interventions sont maintenant disponibles sur : <https://fmm2019.openum.ca/actes-de-colloque/workshops-16-to-23/>.

En lisant le travail de Mme Calewaert, j'ai pu y voir l'harmonie avec le livre «Repenser1» - lancé au IX Forum Mondial de Médiation, à Saint Sauveur, Canada, en 2017 - dans lequel, à travers des histoires courtes, le médiateur dispose d'un outil pour stimuler la créativité des personnes dans la résolution de leurs différends et ce, entre deux séances de médiation. Quelle luminosité dans la présentation de Mme Calewart en abordant: l'écoute sensible, les réflexions avec de petites histoires, l'utilisation des métaphores dans la médiation, l'amour qui émanait de ses yeux bleus était beau à voir. Résultat : une amitié précieuse qui m'a fait aller en Belgique, rencontrer le Centre Européen de Médiations ASBL et ainsi de connaître d'autre médiatrice, Hélène van den Steen, avec un honneur fraternel d'être très bien accueilli. J'ai passé un après-midi avec elle en apprenant sur la médiation, les outils et techniques utilisés en médiation en Belgique. J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer le musicien exceptionnel Gjovalin Nonaj, ayant le droit au plaisir non seulement de l'entendre jouer, mais aussi de jouer avec lui. J'ai pu apporter au Brésil divers outils et connaissances dont la vidéo fantastique "Une manière de s'entendre, la médiation". Nous avons déjà étudié la vidéo, l'avons traduite en portugais, sous-titrée et renvoyée à notre sœur et amie médiatrice Hélène van den Steen. Gratitude pour l'amour avec lequel j'ai été reçu à l'Association, je les rends en prière à tous les confrères médiateurs de Belgique qui, par leur sensibilité, oeuvrent pour la culture de la paix. Mes salutations fraternelles,

João Bosco Ramos da Rocha, médiateur brésilien.

Fait à Rio de Janeiro, le 14 mars 2020.



LETTRÉ OUVERTE – Isabelle VAN REGEMOORTER, Médiateure agréée, Serial entrepreneur, conseiller juridique DPO certifié, consultant en Organisation et Management - 26/03/2020

Chers tous,

C'est en tant qu'indépendante depuis 20 ans, foncièrement passionnée par mon métier que je vous adresse cette lettre ouverte.

Tout comme vous tous, je suis touchée de plein fouet et vivement interpellée par cette crise mondiale appelée Covid-19. Cette crise qui nous contraint de nous interroger sur le "sens" profond des événements, sur nos modes de vie et modes de fonctionnement, sur l'avenir de nos métiers, de la Planète, de nos enfants, sur les liens qui nous unissent ...

J'ai (déjà) passé 20 ans de ma vie au service des indépendants, des dirigeants d'entreprises, de ceux qui se battent tous les jours pour gagner leur pain.

Je suis fière de ces indépendants qui font le tissu économique d'une région, qui jouent souvent un rôle social, un rôle innovateur. Sans eux, la Belgique ne serait rien.

Eric DOMB avait fort bien défini en 2008 ce que signifie, à ses yeux, le terme "Entrepreneur".

A l'époque, il était Président de l'Union Wallonne des Entreprises.

Je le cite :

« Être entrepreneur, ce n'est pas un métier, mais plutôt un projet de vie. Un métier fait référence à une formation et à une expérience tandis qu'entreprendre implique totalement l'homme ou la femme qui choisit cette carrière.

Tous les patrons ne sont pas des entrepreneurs, puisqu'ils peuvent être salariés. Entreprendre, c'est être passionné par un projet personnel : les sacrifices sont à la hauteur du projet mené et impliquent toutes les forces de l'entrepreneur pour atteindre, si possible, l'objectif fixé. Il n'y a pas de détermination sans conviction. Entreprendre, c'est se choisir un idéal. L'entrepreneur doit se dire "Ca, c'est ma vie !".

Tout le monde a des projets. Le problème, c'est la durée, car il faut de l'endurance, de l'entêtement même. La "récompense", c'est pouvoir se dire qu'on a réalisé quelque chose d'innovant, d'utile, et pourquoi pas de beau ?

Il y a quelque chose de sportif dans l'acte d'entreprendre. C'est comme escalader l'Everest : en haut, on se dit que cela valait vraiment la peine. »

En relisant ce texte, je me dis que c'est exactement ces idées et valeurs que l'on aimerait transmettre aux décideurs d'aides financières, aux politiques censés soutenir les indépendants et PME.

Le Gouvernement a validé des mesures de soutien en faveur des entreprises, durant la pandémie.

Or, force est de constater que, selon l'habitude, ce seront toujours les "mêmes" qui pourront en bénéficier vu que pour recevoir de l'aide du Fédéral, il faut avoir une activité prospère, il faut être « en ordre » et non en difficulté !?

Il en va de même pour les Banques qui, malgré l'accord intervenu ce 23/03/20 entre le ministre des Finances, la BNB et le secteur bancaire, rechignent encore aujourd'hui à octroyer de nouveaux crédits et des nouvelles lignes de crédit aux entreprises qui en ont le plus besoin afin de rester à flot.

L'adage bien connu "on ne prête qu'aux riches" est malheureusement toujours d'actualité.

En Belgique, si l'on vend, fabrique un produit susceptible d'être exporté, le projet se voit soutenu par de nombreuses instances fédérales ou régionales. Il en va de même pour les secteurs industriels de pointe, construction (bâtiments, mécanique, électrotechnique, ...), automobile, industrie chimique, pharmaceutique etc. où les lobbies font rage.

En outre, les aides régionales ou fédérales semblent quasi systématiquement dévolues aux grandes entreprises pourvoyeuses d'emplois.

Par contre, les secteurs tels que l'agriculture, le culturel, l'artisanat, le secteur dit "tertiaire", celui qui regroupe les entreprises du service (essentiellement immatériel) sont encore en 2020 les oubliés du "système".

Si l'on propose un « service » qui permet d'entrouvrir la porte à une autre « culture de société » ou d'appréhender une autre approche (dynamique systémique) dans le fonctionnement des liens sociaux et donc aussi économique-commerciaux, si l'on propose un « processus » novateur qui responsabilise davantage les citoyens et l'ensemble du monde économique ou encore si l'on propose un « outil » qui a vocation de donner une dimension plus humaine au management et ainsi d'augmenter la rentabilité, on passe pour des « farfelus idéalistes » et il faut se battre doublement pour voir son projet aboutir ou tout simplement exister.



Comment répondre à un besoin stratégique et fondamental des petites entreprises, ou de celles issues d'un secteur "mal aimé" s'il n'y a aucune possibilité de recourir aux aides financières ?

Ne commet-on pas l'erreur de mettre tous nos œufs dans le même panier sans s'intéresser plus en profondeur aux très petites entreprises **qui dynamisent au moins tout autant la Société ?**

Nos politiques, nos banquiers, devraient profiter de cette crise pour se repositionner au lieu de plomber les ailes des entreprises qui "rendent service" au quotidien, qui oeuvrent pour le bien commun, pour un **monde plus juste et cohérent** que ce soit par des actions d'aides sociales ou au travers de l'éducation/formation, des soins de santé ou qui militent pour un environnement éco-responsable, éco-citoyens, pour un "Mieux vivre ensemble", sans oublier les commerçants qui forment l'activité principale de nos quartiers, de nos communes, ...

Ceux qui nous gouvernent devraient arrêter de pécher par excès de prudence et/ou par manque de clairvoyance par rapport à l'utilité que **Nous**, les petits indépendants pouvons apporter, notamment, au monde des Affaires !

Je veux croire que le monde change et que les consciences évoluent vers plus de justice sociale, d'équilibre et d'harmonie entre les différents acteurs ...

Gardons plus que jamais à l'esprit que chaque individu sur cette Terre mérite de :

- recevoir
- de vivre sans avoir chaque jour la peur au ventre de ne pas pouvoir payer les factures.
- se reposer
- se soigner
- profiter de la Vie, ...

Nous méritons tous le Meilleur NOW OR NEVER ! @indépendants : Comment ne pas s'accrocher quand le cœur est à l'ouvrage et lorsque la Foi nous accompagne ? Restons tous unis !

**LA FAMILLE AU NATUREL.
LES RACINES BIOLOGIQUES DE NOS RELATIONS FAMILIALES
PAR PHILIPPE BERNARD**



Dans toute famille, « traditionnelle » ou « nouvelle », deux types de liens se côtoient. Les liens de parenté qui se définissent par la présence de gènes communs entre deux ou plusieurs individus et les liens de non-parenté. Dans le schéma le plus classique, si les enfants ont un lien génétique entre eux et avec leurs parents, ce n'est pas le cas des deux membres du couple.

Prendre en compte ces deux types de liens dans le système familial offre une nouvelle perspective qui ne manque pas d'intérêt. Bien que non directement lié à la qualité de la relation, ils influencent cependant les comportements, les attentes et perceptions de chacun au sein de la cellule familiale. De par leur nature et leurs caractéristiques spécifiques, ils ont une influence sur la place, le statut et le rôle des membres de la famille et donc sur la dynamique familiale.

Être attentif à cette distinction dans le cadre des liens familiaux donne un nouveau point de vue sur le couple, le mariage, la fratrie et les différentes formes que peut prendre la famille à l'heure actuelle.

Cette nouvelle approche permet aussi de comprendre les conséquences possibles pour les individus des nouvelles formes de procréation « artificielle ». Ce nouveau point de vue peut aussi expliquer la logique des liens familiaux dans différentes cultures, comme par exemple, la place plus importante accordée aux oncles maternels par rapport au père.

Utilisé en thérapie et en médiation familiale, ce concept permet aux personnes de mieux comprendre la nature de leurs différentes relations au sein de la famille. Ils peuvent alors gérer plus efficacement leurs relations avec les autres membres de la famille : conjoint, enfants, beaux-enfants, beaux-parents, ...

Conférence présentée lors du COLLOQUE INTERNATIONAL – AIFI, Bruxelles, 2017

**MÉDIATION FAMILIALE EN TEMPS DE CONFINEMENT Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, DE**

Nous avons tous été pris de cours quand nous avons eu l'annonce du confinement. Dans la mesure **où le travail à distance s'impose**, la question est comment exercer notre métier et/ou mettre nos compétences au service des familles qui vivent une situation inédite. Dans la mesure où nous ne pouvons pas recevoir les personnes physiquement, l'essentiel de notre pratique se fait à distance. Si dans l'ensemble, les entretiens d'information et les entretiens préalables à une médiation familiale via le téléphone ne posent pas de problèmes aux médiateurs familiaux, il n'en est pas de même pour les séances de médiation familiale à distance, en particulier en visioconférence. Ce que les médiateurs familiaux craignent le plus est que la confidentialité ne soit pas respectée, notamment vis-à-vis des enfants et du nouveau conjoint.

La médiation à distance est un choix par défaut, toujours mieux que l'absence de choix. **A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle.** Nous adaptons le dispositif, nos façons de faire, tout en gardant à l'esprit notre éthique. J'aimerais faire profiter ici notre groupe professionnel de mon expérience de médiation familiale à distance que j'ai exercée en premier lieu pour les médiations familiales internationales, puis à chaque fois que les domiciles étaient éloignés et maintenant à cause du confinement.

L'important est de **créer un cadre où les personnes se sentent suffisamment en sécurité** pour faire le travail qu'elles souhaitent entreprendre ensemble. C'est aux personnes d'accepter ou pas la proposition de médiation par visioconférence selon le matériel dont elles disposent et si elles sont à l'aise avec l'outil. La visioconférence peut se faire par différents systèmes : Skype, WhatsApp, Messenger, Zoom, etc... Il est nécessaire de **se familiariser avec la technologie** et aussi de s'adapter à ce que les personnes utilisent habituellement. Personnellement, mon premier choix est Zoom car j'invite les personnes dans l'espace de médiation ; cependant la plupart des personnes sont plus familières avec Skype. Quel que soit le système utilisé, il est recommandé de :

- tester avec chaque participant avant le démarrage,
- vérifier que chacun, y compris le médiateur, est bien installé, est centré (angle de la caméra, voir les personnes plutôt que le plafond, bonne luminosité...), entend bien les autres et les voit correctement,
- s'accorder sur un plan B si un problème technique survient, pour exemples : o si une caméra ne marche pas, on peut continuer uniquement en audio, o si la connexion est interrompue, le médiateur rappellera chacune des personnes pour l'informer de la suite à donner.

La médiation familiale à distance demande d'explicitier davantage le cadre de la médiation.

La question de la confidentialité :

- parlons-en ! « comment êtes-vous installé.e ? » « qui est dans la maison ? » « où sont les enfants ? » « comment souhaitez-vous faire s'ils ont besoin de vous ? », « y a-t-il un autre adulte dans la maison ? », etc...
- rappeler les règles : rien de ce qui est dit en médiation ne peut être utilisé en dehors de la médiation sans l'accord des deux personnes,
- on peut faire signer un engagement adapté à la médiation à distance avec notamment l'absence d'enregistrement,
- et pourquoi pas, demander que les enfants viennent en début de médiation pour que les parents les présentent au médiateur, leur expliquer que l'on fait un travail avec leurs parents et que s'ils ont besoin de leurs parents, ils peuvent venir frapper à la porte,
- accepter que la confidentialité totale n'existe pas : « de quoi auriez-vous besoin pour vous sentir en confiance ? »

La question du paiement : - certains médiateurs demandent le paiement à l'avance,

- le paiement peut se faire par chèque, par Paypal, par virement, ...

La question de la durée :

- pour certains, c'est plus intense et la durée est réduite,
- pour d'autres, la durée ne varie pas par rapport au présentiel.

Hélène ABELSON-GEBHARDT, médiatrice familiale, DE, pratique régulièrement la médiation à distance ; elle ajoute les éléments suivants :

« Les entretiens individuels sont plus faciles à organiser que des séances plénières et ces entretiens séparés, qui peuvent être une sorte de 'coaching de conflit', sont extrêmement utiles pour faire baisser la pression.

La visioconférence a l'avantage de réguler la parole : un seul parle et parfois plus longtemps sans que l'autre intervienne, d'où la nécessité de beaucoup reformuler. Par ailleurs, il est plus facile en visioconférence de voir les deux personnes en même temps alors qu'en face à face physique, le médiateur a plus tendance à se tourner vers l'un puis vers l'autre. Enfin, il convient d'être vigilant sur la fin de l'entretien car chacun est seul après face à son écran ou son téléphone. Il peut être judicieux d'accepter ou de proposer un échange ultérieur par téléphone ou par mail. »

En ce temps de bouleversement, la démarche de médiation familiale peut être un des moyens d'agir auprès des familles. Le besoin est là car le confinement engendre des tensions. **Adaptons notre pratique !** Source : APMF, mars 2020



PEUT-ON S’AFFRANCHIR DES PRINCIPES DE LA MÉDIATION ?

par **Chantal JAMET**, médiatrice assermentée agréée, formatrice - 9/02/2020

La confidentialité, la liberté, en médiation sont, comme chacun sait, des principes intangibles de ce processus, lui donnant sa crédibilité et permettant que les accords qui en émanent perdurent.

Un arrêt de la Cour administrative d’appel de BORDEAUX, rendu en formation plénière le 30 décembre 2019, n° 19BX03235, en matière de marché public, rappelle les règles du code civil concernant l’homologation d’un accord transactionnel (<https://www.weka.fr/actualite/procedures/article/quel-est-le-controle-du-juge-administratif-sur-une-demande-d-homologation-d-une-transaction-94161/>).

Le juge administratif estime que, puisqu’il y a transaction, il a les pouvoirs de vérification que lui donne le Code civil et, écartant le fait que la transaction émane d’un accord de médiation, il s’arroge celui de vérifier que, dans le protocole d’accords de médiation, :

- le consentement des parties est sincère et véritable,
- l’objet de l’accord est licite (conforme à la loi)
- les accords ne portent pas atteinte au respect des règles d’Ordre public,
- chaque partie dispose effectivement des droits dont elle se prévaut,
- les concessions faites sont réciproques et ne sont pas manifestement déséquilibrées.

Ce faisant, le juge occulte que seules les règles d’Ordre public s’imposent aux participants à la médiation, et déshabille la médiation de ses principes essentiels que sont :

- La confidentialité,
- la liberté des participants à la médiation, processus consensuel.
- enfin, il décrédibilise le travail du médiateur.

Plusieurs réponses à cela :

– **Quant à la liberté :**

- Elle est un des principes fondamentaux de la médiation qui, par essence, est consensuelle. Les personnes entrent et sortent d’une médiation quand et comme elles veulent.
- les participants sont libres de se faire les concessions qui sont équitables pour eux (et qui peuvent paraître déséquilibrées, voire inéquitables, à une personne extérieure à la médiation).

Un juge n’a pas le temps d’entendre les parties à un procès alors que c’est l’essence même du travail du médiateur. L’écoute active nécessite bien des apprentissages pour devenir un parfait outil entre les mains de celui qui l’utilise. Malgré ce que certains pensent quand ils vous lancent avec suffisance : « Moi, de la médiation, j’en fais tous les jours ! ». En suivant la formation, on s’aperçoit bien vite que l’on ne s’improvise pas médiateur et que pour juger d’une médiation encore faut-il y être formé

Car c’est avec les outils et les techniques de la médiation comme l’écoute, le questionnement, la reformulation... que l’on arrive à comprendre l’importance du principe de liberté en médiation, un processus bien plus complexe qu’il n’apparaît à ceux qui ne l’ont jamais appris.

- **Quant à la confidentialité**, autre principe fondamental de la médiation, elle est ici bafouée.
- Réécrire le protocole signifie que le juge occulte des principes de la médiation, qu’il peut refaire ce que les participants ont élaboré dans le cadre d’entretiens confidentiels, parfois très difficiles et lourds d’affects, de ressentis, de nécessités de pardon et d’excuses, de reconnaissance et de valeurs bafouées enfin reconnues.
- remettre en cause ce que les participants à la médiation ont choisi et librement décidé, signifie qu’on ne les jugent pas aptes à se gérer, à décider, par et pour eux mêmes ; que l’on défait et refait publiquement ce qu’ils se sont évertués à faire ensemble de façon confidentielle, confidentialité dont se déleste le jugement (N’oubliez pas que le jugement est public).

Même si nous sommes dans un contexte « particulier » puisque le Tribunal administratif a été créé par Napoléon pour défendre les intérêts de l’Etat, et puisque ces juridictions font référence à la législation civile, ne devraient-elles pas en suivre la jurisprudence qui exige le strict respect de la confidentialité en médiation ? (Cf. JP constante de la Cour de Cassation qui estime nul et non avenue une assignation dont l’argumentaire est en partie fondé sur ce qui a été dit au cours d’une médiation).

**– Quant à la vérification :**

- Du consentement des parties,
- De la licéité de l'objet de l'accord,
- De ce que les personnes qui viennent en médiation ont bien les droits et pouvoirs qu'ils revendiquent afin de s'engager à prendre des accords...

Cela fait partie de la pratique du médiateur en début de médiation et tout au long du processus au moyen des outils et techniques du questionnement, de la vérification et de la validation.

Pour quelles raisons vouloir re-contrôler ce que fait tout médiateur digne de ce nom ?

Nous sommes pour la plupart des juristes, des avocats, des magistrats, des experts et surtout des médiateurs valablement formés à la médiation. Les exigences des Cours d'Appel pour nous inscrire sur leur liste de médiateurs, identiques à celles demandées par la FFCM, le CNMA, l'ANM et d'autres encore, sont suffisamment draconiennes pour que l'on ne mette pas en doute nos capacités, connaissances et compétences.

Pour quelles raisons se substituer aux participants et décider à leur place de ce qui leur semble bon pour eux (ce que s'interdit le médiateur).

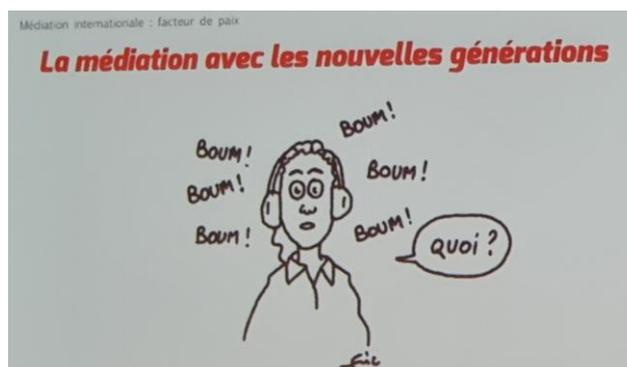
Au cours de mes formations, je ne cesse de répéter à mes élèves :

- que seuls les participants à la médiation peuvent décider d'y entrer et d'en sortir, qu'ils sont seuls à pouvoir, d'un commun accord, se soustraire au principe de confidentialité pour de multiples raisons qui leur sont propres comme leur crédibilité, leur image, la publicité qu'ils veulent donner à ces accords, leur respectabilité au regard d'un public...
- que la solution qui nous paraît évidente ne sera jamais la bonne pour les participants à la médiation car nous décidons, nous imaginons, une solution en fonction des lois en vigueur (générales par définition), de notre vécu, de notre histoire, de notre sensibilité, de nos ressentis, qui ne seront jamais les leurs. En se bornant à aider les participants à trouver leur propre solution, avec les outils et les techniques de la médiation, le médiateur permet cela.
- que seul l'**Ordre public** s'impose en médiation. Pas la loi. De même qu'il n'y a pas de principe du contradictoire en médiation.

Chaque être est unique et trouvera les solutions qui lui conviennent. En précisant que les solutions qu'ils ont trouvées ensemble seront justes pour eux, et par là, exécutées par eux et seront pérennes.

Nous devrions réfléchir à la justice telle que nous la pratiquons aujourd'hui dans nos prétoires. Elle est d'un autre temps, ne correspond plus au monde actuel et encore moins à celui de demain. Le monde ne veut plus d'un diktat qui lui vient d'une verticalité devenue insupportable, lui préférant les formes de la participation, de la coopération, que l'on retrouve en médiation.

La sagesse voudrait que l'on ne mélange pas une nouvelle fois les genres : la Médiation est un processus (pas une procédure) bien particulier, même parmi les modes alternatifs, qui suit des principes que l'on se doit de respecter.



ANGERS 2020

**LE RECOURS À DES MODES INFORMELS DE RÉGULATION : UN « CHAMP » LIMITÉ ?
RÉCITS ET EXPÉRIENCES DE MÉDIATEURS SOCIAUX ET D'INTERVENANTS EN GESTION DE
CONFLIT AU QUÉBEC ET EN ONTARIO – Véronique STRIMELLE
CHAP II - DANS « JUSTICE ! ». CONFLITS DE SAVOIRS, SAVOIRS EN CONFLIT.**

« JUSTICE ! »

<https://www.erudit.org/en/books/hors-collection/justice-conflits-de-savoirs-savoirs-en-conflits/000290li.pdf>**RÉSUMÉ**

La recherche présentée dans le cadre de ce chapitre s'inscrit dans une réflexion plus globale portant sur les modes de régulation existant hors du cadre pénal. En analysant les propos de trente-deux Médiateurs sociaux et intervenants assurant des services spécialisés en règlement des conflits, nous voulons mieux comprendre ce que font ces praticiens considérés comme alternatifs quand leur intervention est requise pour régler un conflit. Nous voulons aussi mieux comprendre les relations qu'ils entretiennent avec les autres organismes de régulation sociale, particulièrement quand leur savoir entre en conflit avec les savoirs plus « reconnus » légalement.

ABSTRACT

The research presented in this chapter is part of a more global reflection on existing modes of Regulation outside of the penal system. By analyzing the comments of thirty-two social mediators and Stakeholders providing specialized conflict resolution services, we want to better understand what these Alternative practitioners are doing when their intervention is required to solve a conflict. We also want to Better understand their relationships with other social regulators, particularly when their knowledge Conflicts with more legally recognized knowledge.

L'HEURE DE LA MÉDIATION ENVIRONNEMENTALE - Joëlle Akin, Avocate - 3/03/2020

C'est un sujet d'une actualité brûlante et absolument passionnant, avec la création d'une juridiction spécialisée : celui de la place de la médiation environnementale.

Puisque la protection de l'environnement est soumise à un encadrement normatif de plus en plus abouti (I) les intérêts divergents qui nécessairement s'opposent désignent la médiation comme l'instrument idéal de la prévention et de la résolution des conflits dans ce domaine (II).

La médiation, solution idéale aux conflits environnementaux ?

Pourquoi la médiation apparaît-elle comme l'instrument phare de la résolution des conflits dans le domaine de l'environnement ?

Tout d'abord, en raison de la technicité du contentieux environnemental, qui implique de nombreuses parties [2] et qui présente de nombreux enjeux [3] difficilement pris en compte dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Ces conflits ayant vocation à augmenter dans les années à venir, il est nécessaire de s'orienter vers un processus de dialogue intelligent et constructif.

Ensuite, grâce à la souplesse du fonctionnement de la médiation environnementale, les parties pourront mieux appréhender la notion d'une réparation en nature, exigée « par priorité » selon l'Article 1249 du Code Civil.

Le but est d'amener les parties à trouver une solution « satisfaisante », privilégiant la restauration des milieux.

Ainsi, si des dommages-intérêts sont attribués, ils doivent être affectés à la cause environnementale.

Enfin, cet instrument permettra de responsabiliser les acteurs concernés ou affectés par un problème environnemental, l'accord obtenu à l'issue de la médiation représentant l'engagement réel et consenti de l'ensemble des parties.

Ainsi, la médiation, outil de droit préventif et anticipatif, constitue l'outil le plus adapté au conflit environnemental.

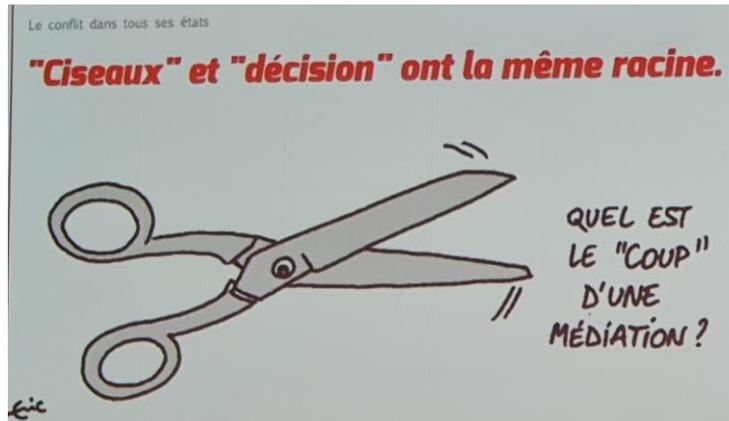
Permettant un dialogue entre toutes les parties, la médiation a également l'avantage de s'appliquer aussi bien en amont, avant la survenance du dommage, qu'en aval, dans le cas du règlement des différends.

Elle a fait ses preuves dans de nombreux pays dans le Monde, aux Etats-Unis depuis 1970, en Allemagne et surtout au Québec où elle a prouvé son efficacité.

Article complet : <https://www.village-justice.com/articles/heure-meditation-environnementale,33966.html>

**CONGRÈS INTERNATIONAL - MÉDIATION 2020 - ORGANISÉ À ANGERS DU 5 AU 7/02/2020
POUR TOUTES LES MÉDIATIONS**

Hervé CARRÉ, président de la AMCT (Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales) et la VILLE D'ANGERS n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de ce Congrès un moment inoubliable et une belle réussite. A cette occasion l'équipe de rédaction d'intermédies, représentée par Joëlle Dunoyer, Christel Schirmer et Marion Delisse, a réalisé des entretiens filmés avec différentes personnalités présentes. Vidéos réalisées par Kryzalide films en partenariat avec destination Angers. Nous vous invitons à les découvrir sur <https://intermedies-mediation.com/die-mediation-le-magazine-de-la-mediation-en-allemand/>

**ANGERS 2020****Carole CHATELAIN**, Rédactrice en chef de SCIENCES ET AVENIR

A l'invitation d'Hervé Carré, président du congrès et de Patricia Malbosc, présidente du comité scientifique, j'ai eu l'honneur de participer à la Plénière d'ouverture du 1er Congrès international pour toutes les médiations (**Mediations2020**) organisé à Angers du 5 au 7 février 2020 sur le thème : **"INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, DÉMATÉRIALISATION ET MÉDIATION"**. Publié le 9/02/2020

Plus de 600 congressistes (France, Etats-Unis, Argentine, Canada, Espagne, Russie, Australie, Tunisie, Maroc, Burundi...) sont venus assister à ces rencontres et ateliers pour évoquer ce mode innovant de résolution des conflits, renforcer le dialogue interculturel ou encore défendre et construire de nouveaux droits. Parmi eux, Ahmed Galai, Prix Nobel de la Paix 2015 et défenseur des droits.

J'ai eu ainsi le plaisir de présenter les avancées actuelles de la recherche en intelligence artificielle, au cœur des réflexions face à la mise en place de plus en plus large de logiciels et de plateformes dans le domaine de la justice présentés comme des supports à la prise de décision. Face à l'humanisation des chatbots et robots et à la robotisation de l'humain via les connexions humain-machine, les médiateurs ont un rôle à jouer pour aider à la définition de la part irréductible de l'humain dans le projet de société qui se dessine. Acteurs du dialogue entre les êtres, professionnels de la communication mais aussi citoyens, les médiateurs doivent accompagner les réflexions au plus haut niveau pour mettre en place une éthique de l'intelligence artificielle.

Au cours de ces journées, j'ai également eu le plaisir de présenter mon livre **"MÉDIATION : COMMENT DÉVELOPPER SON EMPATHIE ? LES RESSOURCES DU CERVEAU"** (éditions universitaires **Archetype82**) qui présente les pistes ouvertes par les neurosciences pour mieux comprendre ce qu'est l'empathie, l'une des clés du processus de médiation.

Participaient également à cette Plénière animée par Lionel Prud'homme, directeur IGS-RH (France)

- Bernard Bennatar, philosophe du travail et psychosociologue (France)
- Yann Ferguson, sociologue, professeur à l'ICAM et chercheur associé au CERTOP (France)
- Tania Sourdin, médiatrice, professeure de droit à l'Université de Newcastle (Australie)



MÉDIATION ET CONFIDENTIALITÉ

Cécile Lapierre alias Miss utopie

Je suis médiatrice en entreprise et en justice. Mes missions sont hautement confidentielles.

Ma plus jeune fille grandit avec la conviction que je suis un agent secret.

Les pièces du puzzle assemblées par son cerveau créatif pourraient, sans difficulté, prouver cette théorie.

Je n'ai pas de patron.

Je n'ai pas d'agenda régulier ou des contraintes horaires fixes.

Je télécharge des codes-barres en guise de billets de train ou d'avion, envoyés par les clients.

Je reçois des notifications numériques avec des dates et des points de rendez-vous.

Je rejoins, dans des lieux secrets et variés, des « clients mystère » dans des hôtels ou des espaces de co-working.

Je pars en « mission ».

Ce mot « mission » est, à lui seul, selon elle, une preuve irréfutable de ma double vie, inavouée et inavouable.

Il m'arrive même de partir deux ou trois jours, et de revenir à la maison sans rien pouvoir raconter, ce qui laisse libre cours à son imagination.

Les dossiers, posés sur mon bureau avant d'être classés par date, sont annotés d'initiales et contiennent des schémas avec des mots clés, des flèches, des symboles, de toutes les couleurs. Probablement les plans d'une banque ou d'une ambassade, se dit-elle ?

À moins que ce soit le processus de médiation...

Quand je pars en médiation, j'ai un sac, avec toujours les mêmes accessoires : bouteille d'eau, bougie, allumettes, feutres et une boîte de mouchoirs.

Ces mouchoirs servent-ils à essuyer mes empreintes ou même, l'arme d'un crime, se demande-elle ?

Non, ma fille, ces mouchoirs viennent accueillir les larmes de salariés rongés par le conflit ou avec un fort besoin d'être écoutés, pour se libérer et trouver des solutions d'apaisement.

Les DRH et les DG qui, aujourd'hui, font appel à la médiation ne sont plus à convaincre : réduction des procédures prud'homales, réduction du turn-over et des arrêts de travail, augmentation de la performance, apaisement social... Nous travaillons main dans la main et en toute discrétion, avec comme priorité, le mieux-être des collaborateurs.

Cette obligation de confidentialité amène la question de la communication. Comment démocratiser la médiation si elle reste secrète ? Comment rassurer les DRH et les inciter à faire la promotion de la médiation comme outil de facilitation relationnelle et non comme preuve d'un dysfonctionnement interne ?

Comment, de mon côté, rassurer les nouveaux clients, alors que j'ai fait le choix de taire mes références ?

Reste à savoir si je dois convaincre ma fille que je ne suis pas un agent secret.

Boris Cyrulnik pense que la réalité de chacun, même éloignée de la vérité, nous aide à construire notre monde et à développer notre « MOI ». Alors sois toi ma fille et je serais ton 007.



LE NOUVEAU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS - EN 7 POINTS

Le projet de loi déposé le 4 juin 2018 introduit le Code des sociétés et des associations qui se substitue au Code des sociétés (C.Soc.), à la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif et les fondations et à celle du 31 mars 1898 sur les unions professionnelles.

J.M. NELISSEN GRADE vous présente le nouveau Code en 7 points

Chargement gratuit : <https://www.larcier.com/fr/livre-blanc-code-societes>

LES RÉFORMES DU DROIT DE LA FAMILLE - de Pot-Pourri I à septembre 2019

Les modifications législatives en droit des personnes et de la famille se sont succédé depuis 2017 à un rythme particulièrement soutenu. Afin de visualiser au mieux les changements intervenus, **Me Stéphanie JAUMOTTE** a réalisé un tableau synoptique reprenant pour chaque matière les nouveautés et points d'attention. Cet outil vous permettra en un coup d'oeil de vous synchroniser avec les dernières législations. Chargement gratuit : <https://www.larcier.com/fr/livre-blanc-les-reformes-du-droit-de-la-famille-de-pot-pourri-a-septembre-2019#download>





PARENTS – ENFANTS CONFINÉS... COMMENT NE PAS PÉTER LES PLOMBS ?



<https://www.yapaka.be/page/ressources-parents-enfants-confines-comment-ne-pas-peter-les-plombs>

Dans le fil de nos vies habituelles, partager une habitation relève déjà du défi. Il y a tant de choses à organiser, à faire, à penser, à négocier, à rappeler, à dire, à tenir, en un mot : à vivre. Aujourd'hui, nous sommes comme à l'arrêt, coupés physiquement du monde extérieur. C'est si difficile de vivre dans cette petite bulle fermée qui nous oblige à partager 24h sur 24 le même toit, les mêmes espaces parfois bien exigus. Habituellement, parents et enfants, nous aimons chacun prendre de l'air dans nos lieux de vie : l'école, le boulot, les activités sportives, les restos entre amis, les plaines de jeux...

Quelques points de repère pour une gestion du quotidien : Dans la crise que nous traversons, l'information afflue de jour en jour, d'heure en heure pour le meilleur et pour le pire. Pour prendre des nouvelles de la famille éloignée, pour se reconforter les uns les autres, pour rassurer nos proches, nous parlons entre adultes, en direct ou via les écrans et les oreilles de nos enfants ne sont jamais loin.

Dans ce flot d'infos continu, les enfants peuvent aussi se sentir submergés par la quantité de nouvelles anxiogènes et notre propre accablement en tant qu'adulte. La fermeture des écoles, s'abstenir de donner des bisous, être privés de plaine de jeux, éviter de rencontrer ses grands-parents pour les protéger... impactent et bouleversent le quotidien généralement organisé et protégé de nos enfants.

Les émotions des adultes : Il est important qu'en tant qu'adulte, nous soyons à même de reconnaître nos émotions, nos peurs face à une telle situation, pour pouvoir les exprimer à nos enfants. Sans ça, ils pourraient penser que pour être adulte, il ne faut ressentir aucune émotion. Et dès lors, ils risqueraient de faire des efforts pour s'endurcir, ne pas être touchés, ce qui les couperait de ce qui est le propre de notre humanité.

La réalité actuelle, l'ampleur des mesures et l'impuissance dans laquelle nous sommes, nous bouleversent profondément et nous submergent au risque d'avoir des paroles, des attitudes, des actes guidés par la seule émotion. Les enfants aujourd'hui à nos côtés 24h sur 24h, ressentant nos émois, peuvent également être saisis d'effroi, d'angoisse,... Dès lors, essayons de couper de temps en temps le flot d'informations pour éviter d'être, petits et grands, débordés par l'émotion, sans pour autant y être insensibles.

Comment en parler aux enfants ? Notre angoisse d'adulte, la surinformation ...touchent les enfants qui sont pris dans cette cacophonie émotionnelle et factuelle. Ils sont, à leur hauteur, troublés par ces nouvelles conditions de vie, par les mesures de précaution qui se multiplient face à un danger qu'ils ont du mal à appréhender puisqu'il ne se voit pas concrètement.

Parler à l'enfant quelque soit son âge, avec des mots adaptés lui permet de s'approprier ce qui lui paraît d'autant plus obscur que son quotidien en est impacté. Ouvrir un espace où le parent s'adresse directement à l'enfant et pas seulement en sa présence est utile à deux titres essentiellement : l'inclure dans une réalité qui le concerne directement et le rendre acteur de ce qui lui arrive. Sans ça, il risque de se juger trop petit, pas assez intelligent pour comprendre le monde dans lequel il grandit.

Comment aider l'enfant à rester acteur ? S'adresser à l'enfant en tenant compte de son âge ouvre un espace qui l'autorise à s'exprimer, à mettre des mots sur sa réalité, ses questions, ses inquiétudes et à s'approprier la situation. Le laisser s'exprimer par le jeu, le dessin, les mots lui permet de penser les choses. Il sera alors encouragé à se montrer créatif pour maintenir des liens avec ses amis, envoyer un dessin à son grand-parent, en comprenant les précautions actuelles. Pouvoir se connecter aux copains, à la famille via toutes les nouvelles technologies sera un point d'appui pour lui.



Quand il sent son parent inquiet ou dans l'impossibilité de lui donner des réponses, l'enfant craint de poser les questions qui le préoccupent. Le contexte en présence qui bouscule l'espace et le temps du quotidien sans certitude par rapport à la durée est d'autant plus difficile pour penser la situation, pour l'adulte comme pour l'enfant. Soyons cependant rassurés, comme parents, pas besoin d'avoir réponse à tout, l'essentiel c'est d'autoriser la question de l'enfant, la mise en mots. Cela contribuera à augmenter sa confiance en lui, son empathie. Expliquer que le confinement est décidé pour protéger chacun et tout le monde est un bon point de départ.

Soutenir la solidarité et l'empathie : Ne plus s'embrasser, se défendre de voir les amis, s'abstenir de tout contact avec ses grands-parents...mais aussi assister à l'assaut des grands magasins nécessite de redire à l'enfant l'importance de la solidarité et de l'entraide. Non seulement de le dire mais aussi de le reprendre dans nos gestes quotidiens parce que l'exemple, c'est nous, chacun d'entre nous.

N'hésitons donc pas à faire appel à l'enfant, à ses idées pour garder des liens, exprimer son intérêt pour l'autre malgré la distance, cela suscitera certainement des surprises et lui ouvrira un espace pour asseoir son rôle de citoyen. Pour l'enfant, c'est une occasion de faire l'expérience de la continuité des liens même dans l'éloignement physique, une expérience fondatrice pour l'enfant.

Maintenir des rituels : Dans ce contexte anxiogène, les repères sont essentiels aux enfants comme aux adultes mais dans une autre mesure. Garder un rythme de vie permet de tenir compte des besoins de l'enfant en fonction de son développement et de le sécuriser face à une situation qui chamboule son quotidien : rythme des repas (pris à table ensemble télévision éteinte), maintien des heures et des rituels du coucher... Ce qui donne aussi l'occasion aux parents de disposer d'un temps à (d)eux, nécessaire à leur survie. De nouveaux rituels seront imaginés : entamer la journée par un briefing sur le planning et l'organisation des temps : temps de travail scolaire, temps professionnel, temps récréatif, temps d'occupation individuelle, temps personnel pour les adultes Les besoins de l'enfant, son rythme, sa compréhension des événements ne sont pas ceux de l'adulte. Nous devons rester à son écoute, sans le devancer et être attentifs à tout ce qu'il nous dit dans ses mots, ses silences, ses questions...

Des émotions aux points d'appuis : Quand des événements graves, des catastrophes, des violences, des accidents surviennent, les enfants partagent nos émotions. Ils découvrent et participent aux rituels qui permettent de continuer à vivre ensemble et de traverser les épreuves rencontrées par leur famille, leur quartier ou leur pays. Ici, ils ont accès aux partages de ressources entre adultes pour organiser les journées en famille mais ils sont également acteurs quand ils viennent applaudir aux balcons à 20h pour marquer un soutien au personnel de santé. Ce sont des gestes d'une chaleureuse humanité qui nous font nous sentir connectés et moins impuissants face à la situation. Quand ces choses arrivent, il est important que l'enfant sente auprès de lui la présence d'adultes sur qui compter et à qui parler. Même si nous ne comprenons pas toujours la situation qui conduit à tant de peur, de tristesse et de révolte, il nous revient de veiller sur l'enfant et de tout mettre en œuvre pour lui permettre de vivre sa vie le plus sereinement possible.

Maintenir un rythme dans la vie quotidienne le rassure. Pouvoir se connecter aux copains par toutes les nouvelles technologies est également un point d'appui pour lui. Planifier les journées et proposer de changer d'activité régulièrement surtout pour les petits: jeu libre, balade, écouter une histoire, temps d'écrans... permet de se représenter comment les différents temps de la journée vont se dérouler.

Comment prendre du souffle ? Et quand le bruit de la vie familiale occupe tout l'espace, toutes nos pensées, il se peut qu'à certains moments, on soit à saturation. Surtout quand s'y ajoutent téléphone, radio, bips des messageries, travail, mise en place des devoirs... tout arrive en même temps et dans le même espace.

Difficile de dire qu'on n'en peut plus d'être avec ces enfants qui prennent toute la place, nous fatiguent ou nous dévorent. Encore plus, quand nous nous surprenons à avoir de terrifiantes pensées agressives envers eux. Dans ces moments extrêmes, chaque parent devrait pouvoir partager avec d'autres adultes qu'il n'en peut plus au point d'avoir envie parfois d'en faire de la chair à pâté ! Comment reprendre son souffle ? Aller faire un tour en solo pour se changer les idées et reprendre sa respiration, papoter avec un voisin au-dessus d'un mur, d'un coin de haie, d'une fenêtre à l'autre ou appeler un ami, une sœur, un parent de l'école,... sont autant de pistes qui font du bien.



Oser parler de tels sentiments à d'autres, dire à quel point on n'en peut plus et qu'on rêve d'être DEHORS... Téléphoner à une copine et lui dire qu'on est au bord de l'explosion, appeler un professionnel qui écoutera en toute confidentialité...

Carnet d'adresses : Quand les émotions difficiles prennent toute la place, quand on sent que la patience est à bout, il est essentiel de demander de l'aide. En parler est difficile, parfois douloureux, mais ça libère du poids que l'on porte en soi et permet de repartir avec l'énergie de l'échange. Ça fait du bien de se sentir soutenu quand on a peur de perdre le contrôle. Par sa présence, l'autre nous aide à prendre le recul nécessaire pour ramener les choses au calme et retrouver nos moyens.

Dans le contexte actuel, les professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles restent là, disponibles par téléphone, comme une bulle d'air sur laquelle chaque parent peut compter :

[Écoute enfant : 103](#) et [Télé-Accueil : 107](#) (n° gratuit) [Les équipes SOS-enfants](#) - [Les Services d'Aide à la Jeunesse](#)

[Cartographie de Yapaka.be](#) : [Pages reprenant des suggestions d'activités](#) (gratuites) par tranches d'âges - mises à jour.



PETIT LEXIQUE DU JARGON DE L'AVOCAT

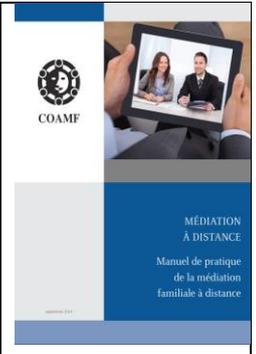
Pour maîtriser le vocabulaire juridique, avoir une bonne connaissance du fonctionnement des instances et de la procédure judiciaire. Le lexique du jargon de l'avocat vous propose plus de 160 définitions relevant de tous les domaines du droit et des disciplines associées conçu pour être un outil de formation, d'apprentissage et de révision pour entre autre, les assistants juridiques.

Chargement gratuit : <https://www.larcier.com/fr/livre-blanc-petit-lexique-du-jargon-de-l-avocat>

Le Manuel pratique a été préparé pour les médiateurs qui cherchent des façons d'offrir leurs services à des personnes qui habitent des régions trop éloignées, ou qui sont incapables d'y accéder physiquement, ou qui préfèrent tout simplement profiter de certains des avantages qu'offre la médiation en utilisant la technologie. Il convient de noter que ce manuel n'est pas un «guide de normes de pratique en médiation familiale ». Il a plutôt été créé pour les médiateurs familiaux qui sont déjà expérimentés dans la médiation familiale où les parties sont présentes avec le médiateur (en personne). En outre, les compétences et les connaissances fondamentales requises pour une médiation efficace et sécuritaire s'appliquent autant aux interventions en personne qu'aux interventions à distance qui utilisent la technologie. Ainsi ce manuel est destiné à être utilisé comme un ajout à la boîte à outils du médiateur.

Edité par le Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF) en 2014

<http://coamf.org/manuel-de-pratique-de-la-mediation-familiale-a-distance-61.html>



CHANSON POUR LA MÉDIATION

Paroles : Brunhilde CALEWAERT – Musique : Gjovalin NONAJ

Par notre volonté, nous sommes venus en médiation,
sans grande conviction ;
Le médiateur nous a écouté, alors qu'on continuait de se disputer ;
Refrain : La médiation, nous l'essayons.

Et nous on a parlé... !
En toute impartialité, le médiateur a fait preuve de neutralité ;
Refrain : La médiation, effet papillon !

Rassurés par la confidentialité, nous avons pu dialoguer
Le médiateur nous a aidé à redéfinir nos besoins, nos valeurs...
et nos priorités,
Refrain : En médiation, nous clarifions

Et cela nous a permis de prendre nos responsabilités
Alors, nous nous sommes sentis redynamisés
Refrain : La médiation, nous poursuivons.

Nous avons osé, la créativité pour rechercher
nos propres solutions.
Nous avons appris à gérer nos disparités et nos émotions
Nous sommes maintenant, capables de nous entendre
Refrain : La médiation, une solution !

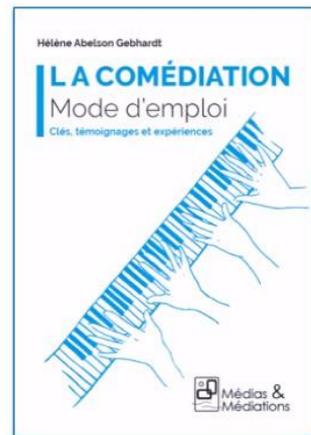
**OUVRAGES CONSACRÉS À LA MÉDIATION... AU CONFLIT..... À LA COMMUNICATION...**

LA MÉDIATION AU FIL DES IMAGES - Fabienne Boquet se nourrit de la philosophie des anciens et s'inspire de la psychologie des modernes. Elle développe la médiation comme un art de bien vivre ensemble. & Caroline Mc Avoy, artiste plasticienne aux talents multiples, tisse des liens entre les disciplines comme entre les personnes, au fil du temps et des rencontres. Des illustrations délicates...

Des mots-clés lumineux, choisis avec soin...

Des questions à se poser, des phrases à méditer, un chemin à expérimenter...

Montrer plutôt que décrire, interroger plutôt que démontrer, faire réfléchir plutôt qu'enseigner... Voilà les défis de ce livre d'images qui vous parlera au cœur autant qu'à l'esprit. Éd. Médias & Médiations – Paris – Prix 20€ - **Dépôt/vente** : Centre Européen de Médiations (asbl)-119 rue Hôtel des Monnaies 1060 Bxl Bruxelles - +32 476.261.216.



LA COMÉDIATION - MODE D'EMPLOI - Clés, témoignages et expériences - Hélène ABELSON GEBHARDT, médiatrice généraliste depuis 2008, après une carrière de magistrat judiciaire de près de trente ans. Elle exerce à Paris et à Strasbourg / Kehl (Allemagne)

La comédiation consiste à mener un processus de médiation à deux (ou plusieurs) médiateurs. Cet ouvrage explore la perception, par les médiateurs eux-mêmes, de ce mode d'exercice, analyse les atouts et les écueils, puis étudie ses effets sur le processus.

La comédiation développe l'esprit de médiation entre médiateurs, offre une garantie supplémentaire d'impartialité ainsi qu'un gain de créativité. Elle introduit toutefois de la complexité et nécessite donc une préparation minutieuse.

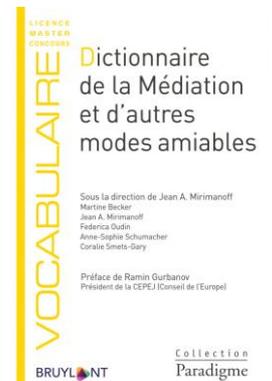
Comment constituer un binôme de médiateurs et construire une entité tierce tout en cultivant ses différences ? À partir de situations concrètes, avec des témoignages de comédiateurs expérimentés, les professionnels désireux de relever le défi trouveront des clés pour élaborer leur propre méthode de coopération et organiser leur fonctionnement en équipe. Pratiquer en solo ou tenter l'aventure de la comédiation : à vous d'adopter la formule qui vous convient, selon les opportunités ! Éd. Médias & Médiations – Paris – Prix 20€ - **Dépôt/vente** : Centre Européen de Médiations (asbl)-119 rue H. des Monnaies -1060 Bruxelles - 0476.261.216

Le principe d'humanité anime la médiation : « La personne humaine est au cœur de la médiation et la médiation au cœur de la personne humaine ». Les sentiments, préoccupations, motivations, émotions, valeurs, besoins et intérêts y jouent un rôle fondamental, alors qu'ils ne trouvent guère de place dans la justice orientée vers l'adjudication.

Constitué de plus de 220 entrées interconnectées, ce Dictionnaire donne au lecteur autant d'accès aux caractéristiques de la médiation... les principes qui les animent, leurs diverses approches, outils et méthodes d'application. L'objectif est de faire prendre conscience que la médiation, axée sur le dialogue et la recherche des intérêts, permet aux parties de se réapproprier leur différend.

Avec des références aux instruments du Conseil de l'Europe, au droit et à la pratique comparés, ce Dictionnaire s'adresse aux étudiants en master, aux doctorants et à leurs enseignants, dans les sciences humaines, aux RH des entreprises, institutions et administrations...

Ses auteurs ont une formation approfondie et une expérience confirmée dans ces disciplines que sont la médiation et le droit, que ce soit comme médiateurs agréés, formateurs, consultants et experts RAD/ADR, ou en tant que professeurs, magistrats, arbitres ou avocats. Éd. Bruylant, coll. Paradigme, oct.2019



BEMIDDELING VOOR LEIDINGGEVENDEN richt zich specifiek tot leidinggevenden die een bemiddelende rol willen opnemen en zich hier grondig op willen voorbereiden. Deze pocket biedt u een houvast om zelf een constructieve rol op te nemen in het oplossen van conflicten in uw eigen werkomgeving. Conflicthantering is namelijk een van de moeilijkste opdrachten waar leidinggevenden mee te maken krijgen. Conflicten kunnen een startpunt zijn om verschillen uit te spreken, relaties te herstellen en nieuwe afspraken voor toekomstige samenwerking te maken. Wanneer u de eerste stap naar bemiddeling zet, begint u aan een ontwikkelingsproces dat een betere leidinggevende en een beter mens van u zal maken. Bemiddeling is namelijk niet de zoveelste nieuwe managementtechniek. Het is vooral een levensfilosofie.

Silvia Prins is klinisch psycholoog (KU Leuven) en sociaal antropoloog (U.C.L.). Ze werkte verscheidene jaren in organisaties als communicatietrainer, consultant en coach. In 2006 behaalde ze een doctoraat in de organisatiepsychologie (Onderzoekscentrum voor Werk-, Organisatie- en Personeelspsychologie, K.U.Leuven). Proliteia, vvsq – Pockets – 2° ed.